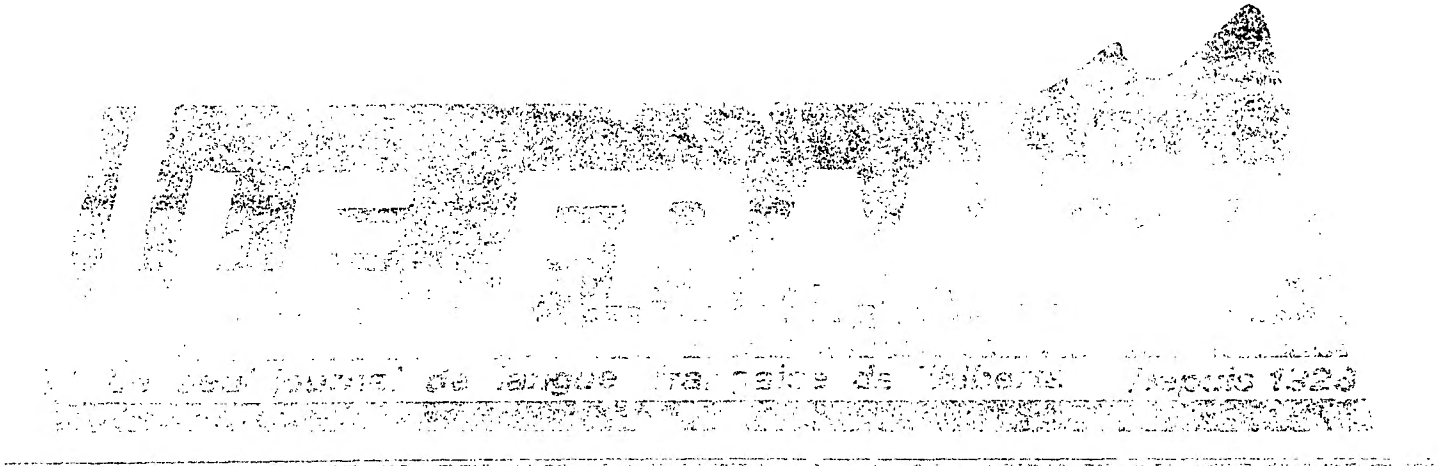


Vol. 18 No. 50 Edmonton, mercredi le 27 février 1985 24 pages 0.50

Au sommaire:

L'ACFA de Plamondon rassure les commissaires

par Raymond Ménard

PLAMONDON - La régionale de Plamondon de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) n'entend pas revendiquer la centralisation des programmes d'immersion de langue française à l'école de Plamondon.

Dans une lettre adressée aux membres de la Division scolaire du Lac La Biche, le comité d'éducation de l'association francophone a voulu dissiper tout doute à ce sujet. On voulait ainsi rassurer les commissaires devant des rumeurs circulant à l'effet que l'école de Plamondon deviendrait "totalement française" et qu'elle se verrait alors dans l'obligation d'exclure les étudiants anglophones.

La présidente du comité d'éducation Mme Anita Gauthier fait premièrement part dans cette correspondance de la possibilité selon certaines allégations que l'école de Plamondon serait l'école désignée qui accueillerait sous son toit tous les programmes d'immersion de langue française de la Division scolaire du Lac La Biche.

Celle-ci s'empresse cependant de souligner que le comité d'éducation de l'ACFA de Plamondon se dit satisfait de la situation actuelle quant au programme d'immersion française actuellement dispensé à Plamondon (maternelle à la 8e année).

Selon les membres de ce comité, ce n'est pas le désir de la majorité des gens de la communauté de Plamondon, du Lac La Biche ou de Wandering River de voir tous les programmes d'immersion française centralisés à l'école de Plamondon.

Mme Gauthier précise que les objectifs du comité d'éducation de l'ACFA sont plutôt de s'assurer que l'école de Plamondon puisse offrir les programmes d'immersion française et ce jusqu'à la douzième année grâce à l'addition à chaque année d'un nouveau degré.

On désire également que la région de Wandering River puisse bénéficier de l'enseignement du français oral pouvant "répondre aux besoins des étudiants de cette école".

Enfin, on veut que l'école du Lac La Biche puisse obtenir son propre programme d'immersion française. Ce programme débuterait à la maternelle et s'accroîtrait annuellement d'un nouveau degré afin de suivre le cheminement des étudiants.

La mise au point du comité d'éducation de l'ACFA visait ainsi à clarifier la position de celui-ci face à ce sujet. La présidente de ce comité termine sa lettre en souhaitant que l'ACFA de Plamondon sera consultée dans l'éventualité de décisions pouvant affecter les "programmes de langue française" dispensés à l'intérieur de la Division scolaire du Lac La Biche.



Les trois dignitaires avec la plaque qui leur a été présentée en témoignage d'appréciation. Soeur Emilienne Côté, Yvonne Lauzé, Blanche Dumas.

Photo-reportage sur l'ouverture officielle de l'école Routher à Falher. Se trouve en pages 12, 13 et 14. Les Echos de Rivière-la-Paix sont en pages 11 et 14.

La pensée de la semaine

Ne te morfonds pas à courir après le bonheur, si tu t'arrêtes, c'est peut-être lui qui te rejoindra.

Gabriel Paradis



Les élèves de l'école Maurice Lavallée d'Edmonton se sont amusés en grand lors de leur premier carnaval d'hiver annuel. Même le Bonhomme Carnaval est venu spécialement pour l'ocasion. Voir reportage en page 3.

Le Franco régional

La convention annuelle des enseignants de l'Alberta

par Marie Leduc

CALGARY - La convention annuelle des enseignants de l'Alberta est une occasion pour ceux-ci de se ressourcer, de s'offrir deux journées hors de l'école, de rencontrer des collègues, de voir et d'acheter les dernières nouveautés en matière de matériel didactique et, but ultime de cet événement, de trouver des façons d'améliorer sa pédagogie.

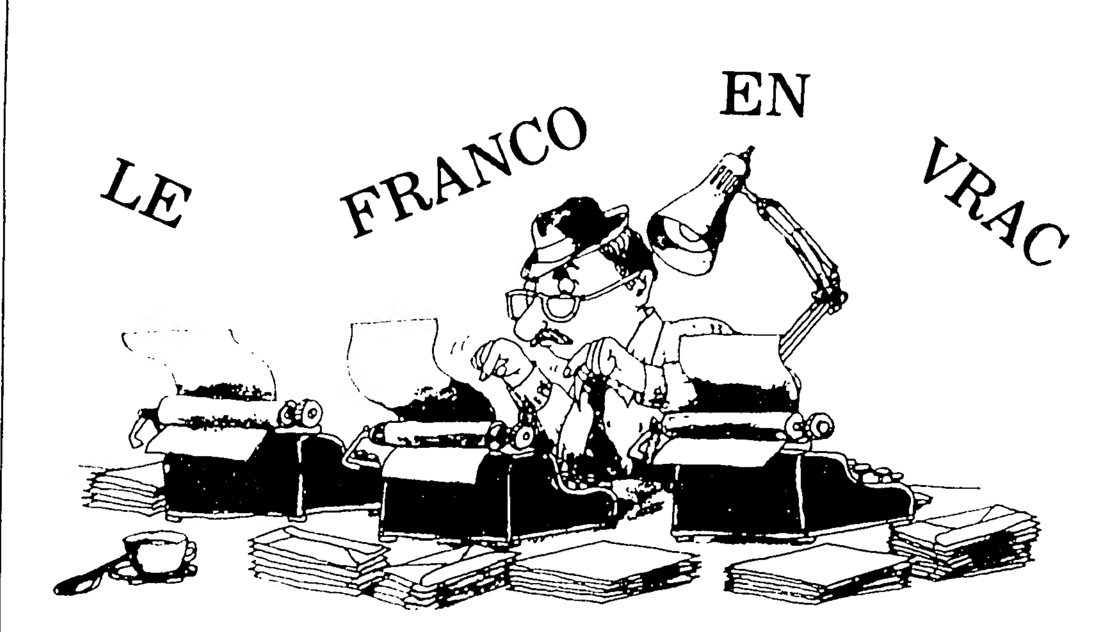
Comme à chaque année, la convention a lieu à Calgary et c'est à l'Hôtel Four Seasons et au Palliser Hotel que les 14 et 15 février derniers, les enseignants de l'Alberta pouvaient entendre et voir des gens aussi prestigieux qu'une Maureen McTeer, épouse de l'honorable Joe Clark, qu'un Laurier Lapierre et autres...

Ce dernier constatait que l'éducation a toujours été le fief des femmes. On s'interroge encore aujourd'hui, sur l'absence d'hommes en éducation et, disait-il, on place les hommes dans tel type d'activités et les femmes dans tel autre type.

A cela, Madame McTeer devait ajouter que les femmes vont toujours chercher des diplômes en art et en éducation. Selon les statistiques de 1983, environ 3,2 millions de Canadiens auraient suivi des cours à l'éducation des adultes. De ce nombre, il y avait toujours deux (2) hommes pour une (1) femme et la concentration des femmes se trouvait en éducation ou en art. D'où la question que se pose Madame McTeer: serait-ce qe les femmes ont peur de se voir dans des professions moins traditionnelles? ou craignent-elle pour leur image? Peu de femmes vont en administration, devait-elle ajouter et, tout comme Monsieur Lapierre et plusieurs autres conférenciers invités, elle croit que l'éducation ne doit plus viser à former de futurs chefs d'entreprise ou confiner les enfants dans des stéréotypes, mais doit aider au développement personnel de l'enfant. L'enseignant devrait voir l'enfant comme il est, avec son potentiel, ses limites et non le potentiel qu'on aimerait qu'il ait.

Bien entendu ce développement se fait dans un contexte très moderne où l'ordinateur prend de plus en plus de place. En effet, bon nombre d'écoles ont introduit l'ordinateur, ce qui explique l'importance accordée au langage de l'informatique dans cette convention. Louise Huard-Peak et Evelyn Drouin, toutes deux enseignantes à la commission scolaire de Calgary, offraient des ateliers sur la façon d'introduire le LOGO en français dans sa classe.

La convention a donné aussi la chance d'assister à quelques ateliers sur les arts: musique, arts plastiques; les sciences, et un atelier était consacré à l'amélioration du français, langue seconde en classe d'immersion.



Des ragots et quoi encore!

Une brochette de commissaires scolaires présents lors du banquet accompagnant les cérémonies entourant l'ouverture officielle de l'école communautaire Routhier de Falher samedi le 16 février n'ont pas "apprécié" le discours du président de l'ACFA provinciale M. Guy Goyette.

La réaction la plus intempestive est provenue du commissaire Hachey qui semblerait n'avoir pas ménagé ses mots pour signifier son mécontentement au président.

A la source d'une telle incartade? La filière la "plus plausible au niveau journalistique" à l'heure actuelle et selon les sources disponibles sur le moment réside dans l'hypothèse que le discours de M. Goyette ne répondait pas aux "attentes" des organisateurs et qu'il était selon eux "inapproprié" pour l'endroit.

L'hypothèse d'un second filon plus croustillant et controversé quant à la réaction à l'emporte-pièce de M. Hachey demeure pour l'instant du domaine des confidences. On peut cependant croire que "l'ostracisme" en bonne et due forme qui a été servi à M. Goyette prend des racines également plus profondes teintées entre autres choses de connotations "politico-personnelles".

Une victoire acquise

Selon des "observateurs" attentifs de la scène franco-albertaine, la candidate à la présidence de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA provinciale) Mme Myriam Laberge a le champ livre dans la course à la présidence. Aucune concurrence féroce ne semble en effet être à prévoir.

Les enquêtes Lehardy

La responsable du dossier culturel à l'ACFA, Mme Michèle Lehardy entame depuis quelques temps ses investigations afin de détecter des talents francophones susceptibles de faire partie du "Alberta Show case" prévu pour le mois de mai prochain. Des rumeurs circulent à l'effet que l'invité(e) d'honneur pour cet événement serait un(e) artiste francophone "presqu'internationalement connu(e)"...

Sortir les archives francophones de la poussière...

Récipiendaire d'un doctorat en archéologie classique, la nouvelle responsable des archives francophones au Musée provincial d'Edmonton, Mlle Claude Roberto entre en fonction le 1er mars. Parmi ses principales tâches, elle devra assurer la promotion des archives, le catalogage de celles-ci, l'organisation d'expositions, l'enrichissement de la collection et l'aide au public dans ses recherches. Mlle Roberto entend de plus se mettre en contact avec Héritage Franco-Albertain, organisme possédant déjà une très vaste expertise dans le domaine de la culture franco-albertaine. Les archives francophones entreposées au Musée provincial contiennent des documents écrits, des cassettes, des photos, des cartes, etc. On y trouve entre autres choses plusieurs documents ayant appartenu au clergé. Mlle Roberto remplace dans ses fonctions M. Lucien Chaput maintenant journaliste pour l'hebdomadaire francophone du Manitoba La Liberté.

5 ans déjà!

La régionale de Fort McMurray de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) fêtait vendredi le 23 février dernier son cinquième anniversaire de fondation. A l'occasion de l'assemblée annuelle de la régionale, on a profité du moment pour honorer spécialement la "Godmother" de l'association l'ancienne agent de développement communautaire Mme Suzanne Thibaudeau. L'assemblée fut également le moment d'annoncer qu'effectivement Fort McMurray captait déjà depuis quelques jours le FM français de Radio-Canada. Un article paraîtra prochainement dans ces pages à propos de cette assemblée.

SURTOUT À CAUSE DES OEUFS

(SHS) C'est une modification de l'épaisseur de la coquille de leurs oeufs qui aurait amené la disparition des dinosaures. Voilà du moins l'hypothèse d'un paléontologue indien, D. M. Mahabey, qui a analysé des fragments de coquilles d'oeufs découverts dans des couches calcaires dans une région de l'ouest de l'Inde. Certaines coquilles étaient tellement minces qu'elles ne pouvaient qu'être écrasées pendant la couvée; d'autres au contraire étaient trop épaisses pour permettre à l'embryon de se développer. Mais qu'est-ce qui aurait amené cet étrange phénomène ? On l'ignore.

Préposé(e) à la photocomposition et au montage

Le journal Le Franco est à la recherche d'une personne qui se prête bien au travail en équipe et qui est capable de fonctionner sous la pression des échéances.

Tâches:

- photocomposition (équipement MCS10 - compugraphic)
- travail en chambre noire (photos et PMT)
- aider à maintenir l'atelier en bon ordre
- partager avec les autres employés les tâches quotidiennes et remplacer à l'occasion d'absence.

Compétences:

- doit pouvoir dactylographier 60 mots à la minute
- posséder une excellente connaissance du français
- pouvoir faire preuve d'initiative

Expériences:

- expérience dans un journal serait un atout important (photocomposition, mise en page, montage, abonnements etc.)
- expérience dans un travail de bureau serait utile.

Conditions d'emploi:

- échelle de salaire: 12,000$ à 15,000$
- avantages sociaux (plan d'assurance maladie, assurance vie, plan d'épargne retraite, plan dentaire, etc.)
- trois semaines de congés annuels

Faire parvenir votre demande d'emploi avec curriculum vitae avant le 28 février à:

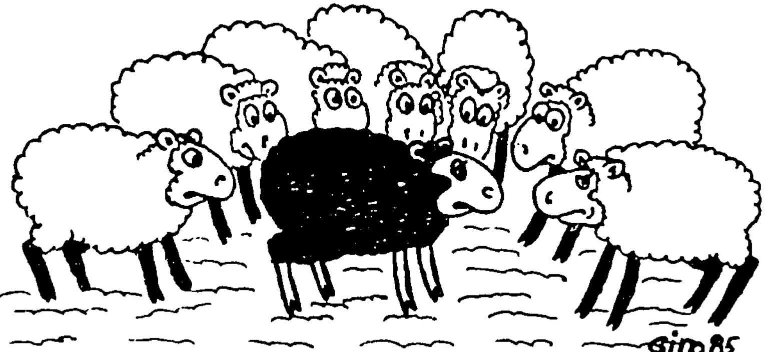
Le Franco
10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T6J 1M4

Pour plus d'informations, composez:
(403) 423-5672



Ecole française: ses avantages

Si je sépare mes enfants des enfants anglophones, comment vont-ils apprendre à vivre avec le groupe majoritaire?



Les études de Berry, Kalin et Taylor sur les attitudes d'un enfant bilingue face à un enfant unilingue semblent aller à l'encontre du "gros bon sens". Pour être tolérant et accueillant des différentes ethnies, il est maintenant évident qu'il est important qu'un enfant a) appartienne à un groupe social défini, b) soit capable d'évaluer son groupe social aussi bien du point de vue objectif que subjectif sans être défensif ou exagéré, et c) soit sécure dans son milieu culturel et économique.

"The results of our study point to three interrelated conditions for intergroup tolerance: group definition, objective group evaluation and group security. Individuals should feel that they belong to a group - that is well defined in both objective and subjective terms. Individuals should have a positive but objective appraisal of their own groupe which is free of defensiveness and exaggeration. And finally individuals should be secure in their necessary for intergroup tolerance to flourish. The absence of any one may turn the others into promoters of intergroup conflict instead." 1

Etant donné que l'objectif de l'école française est justement de donner à l'enfant ce sentiment d'appartenance à un groupe social défini tout en le rendant plus compétent dans sa langue maternelle, compétence qui représente un atout précieux sur le marché du travail, il est nettement avantageux d'avoir nos enfants dans une école française. Cela peut affecter tout notre pays.

1. J.W. Berry, R. Kalin and D.M. Taylor, **Multiculturalism and Ethnic Attitudes in Canada**, Ottawa, Govt of Canada, 1973, p. 248.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Mme Johanne Beauchamp à l'ACFA provinciale au numéro 423-1680.

Préparé pour l'ACFA régionale d'Edmonton, Comité d'éducation par Louise Lavallée.

Ecole St-Emile de Legal

Les travaux vont bon train

par Marcel Dubé

LEGAL - Les travaux entourant la rénovation de l'école St-Emile de Legal devraient se terminer d'ici le printemps prochain.

La planification pour moderniser la partie de l'école construite en 1952 commença à la fin de l'année 1983. Le département d'éducation avisa qu'il n'avait point de fonds disponibles pour construire une nouvelle école et recommendait fortement une rénovation.

Pour faire suite à cette recommandation la commission scolaire a obtenu les services des architectes "McIntosh, Workun, Chernenko" pour planifier le projet de rénovation. Les plans et les recommendations furent acceptés et à ce point ils demandèrent des soumissions pour le nouveau projet. Le contrat fut donné à "Binder Constrution" d'Edmonton pour environ $800,000.

Les travaux commencèrent à la mi-septembre 1984 et la date limite pour terminer ce projet est le 31 mars 1985.

Il y a dix classes qui ont été totalement renouvelées ainsi que l'addition d'une chambre spéciale pour les ordinateurs. Ils ont aussi additionné un théâtre (amphithéâtre) qui servira de classe au besoin. Ce théâtre a une capacité de 6 personnes et sera utilisé comme salle de musique pour le moment.

"Nous sommes heureux de constater que les travaux sont à temps et les résultats bien satisfaisants", nous disait Mme Donna McKay, présidente de la commission scolaire.

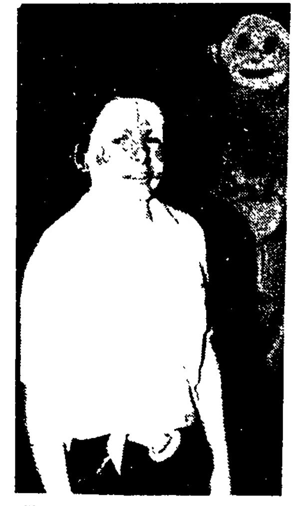
Le député-ministre de l'éducation, M. Reno Bossetti qui avait accepté de venir se joindre à notre commission scolaire pour discuter et se familiariser davantage profita de l'occasion pour visiter l'école et prendre connaissance des progrès du projet. Il était très impressionné des arrangements faits avec le village pour utiliser le centre récréatif à court-terme comme classe. Le gymnase avait aussi été transformé en classe.

La commission scolaire planifie une ouverture officielle pour le printemps.

Journée splendide au premier carnaval d'hiver annuel à l'école Maurice Lavallée

par Paul Denis

EDMONTON - Les élèves de l'école Maurice Lavallée ont profité du beau temps la semaine dernière (mardi 19 février) pour commencer une tradition qui sera longue et heureuse: le carnaval d'hiver.



En plein dans le visage, le dessin d'une fleur de lis a remporté le premier prix du concours maquillage.

C'était effectivement le premier carnaval d'hiver annuel et les enfants, sans oublier les professeurs, n'ont pas manqué d'y participer de bon coeur. Il y avait concours de sculpture, d'art, de maquillage, de course, de tire à la corde etc.

Les élèves de l'école ont formé des équipes de sorte que chaque équipe était composée d'élèves de chaque année scolaire, mettant ainsi petits et grands ensemble. Une des courses par exemple faisait courir un grand avec un petit sur son dos.

En sculpture c'est l'équipe #20 qui a remporté les honneurs avec une sculpture du bonhomme carnaval. Le concours d'art (dessins) a été gagné par l'équipe numéro 11, le maquillage par l'équipe numéro 6 et les courses par l'équipe numéro 5.

Mais le grand gagnant, l'équipe qui a accumulé le plus de points, a été l'équipe numéro 11 dirigée par Mme Yvonne Chuickshank.



L'équipe #11 a remporté les honneurs. Il était dirigé par Mme Yvonne Cruickshank. Les membres étaient: Martine Sigouin, capitaine; Justin Kortenbach, co-capitaine et Christine Mercier, Catherine Labelle, Corinne Blanchette, Lauren Arès, Joey Violette, Marie-Luce Denis, Donald Parker, Pierrette Savard, Ricardo Rojas, Anne-Marie Atallah, Nicole Belisle, Jason Pinder, Réal Malo, Michael Lawless, Colette Normandeau, Kevin Schrock, Leanne Lafrenière.

Le bonhomme carnaval dans un costume qu'il a fabriqué lui-même était Jean Gauthier, moniteur en 5e année.

Astronomie-astrologie:

Le débat a toujours lieu

(S.O.P.) — Dans l'Evangile selon saint Matthieu, il est dit, au chapitre 2: "Jésus étant né à Bethléem en Judée, au temps du roi Hérode, voici que des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem et dirent: Où est le roi des Juifs qui vient de naître? Car nous avons vu son étoile en Orient..."

Dès que l'homme prit conscience de sa présence sur la terre, force lui fut de constater que sa vie était totalement influencée par le passage du soleil dans son quotidien, que les saisons revenaient à des rythmes réguliers et que toute sa vie en était tributaire, extérieure à lui et orchestrée par les mouvements du ciel.

C'est probablement en Mésopotamie et par les Chaldéens que l'astronomie a puisé ses premières connaissances. Trouvées dans les ruines de Babylone et de Ninive, des milliers de tablettes décrivent les constellations, la position des planètes, et des situations de prévisions sont déjà établies pour la destinée du pays.

Mais ce sont les Grecs qui, selon les astronomes, établirent les premiers l'astronomie rationnelle et, selon les astrologues, fournirent "son édifice à l'astrologie". La seule chose certaine est l'opposition, la lutte constante par laquelle les uns et les autres vont, jusqu'à nos jours se harceler.

Editorial

par Paul Denis

Radio-Canada: "surmandatée et sous-financée"

Lors d'une allocution prononcée le 7 février dernier à Winnipeg, le Président de la Société Radio-Canada, M. Pierre Juneau, a soutenu que l'esprit de la loi sur la radiodiffusion qui détermine le rôle de la société de la Couronne à l'égard des régions est toujours respecté puisque cela fait partie de son mandat régional.

Pour appuyer cette affirmation M. Juneau a fait appel à trois critères qui permettent à la société d'état de s'auto-évaluer.
Ils sont:

1) Offrons-nous au pays entier une image nationale fidèle à l'idée que s'en font les Canadiens de toutes les régions?
2) Présentons-nous à tous les Canadiens ce qui est unique et particulier à chaque région, contribuons-nous à la compréhension nationale de toutes les composantes du pays et raffermissons-nous la nature complexe de notre culture?
3) Offrons-nous aux citoyens de chaque région le reflet de leur propre vie, dans leur propre collectivités, et réussissons-nous à satisfaire le sens du partage de l'expérience qui forme le tissu de la vie régionale?

Pour mesurer son degré de succès vis à vis ces trois critères le Président de Radio-Canada prétend qu'il "...suffit probablement de mesurer la taille de l'auditoire qu'attirent ses émissions d'information locales."

La première observation qu'il est possible de faire c'est qu'il n'est pas très sage de mesurer le succès de Radio-Canada en étudiant seulement ses émissions d'information. D'abord tout le monde sait que ce sont justement les émissions d'information qui reçoivent la part du lion des budgets et qui jouissent d'une attention toute particulière de la part des réalisateurs et de tous les employés qui y sont affectés de près ou de loin.

Quand M. Juneau se demande (voir critère #2) "...raffermissons-nous la nature complexe de notre culture?", ou encore (voir critère #3) "Offrons-nous... le reflet de leur propre vie..." il est difficile d'imaginer comment on peut juger de tous cela en **étudiant seulement** les émissions d'information.

Il est intéressant cependant de voir l'importance que le Président de Radio-Canada place sur le rôle régional de la Société de la Couronne. A part de diffuser dans les deux langues officielles du pays la loi stipule que Radio-Canada doit "répondre aux besoins particuliers des diverses régions et contribuer activement à la fourniture et à l'échange d'informations et de divertissements d'ordre culturel et régional." Dans son discours M. Juneau n'a pas manqué de souligner cette partie du mandat de la société qu'il dirige.

Toujours selon M. Juneau "L'arrivée de la télévision française a été un atout précieux dans le développement de cette importante communauté francophone, en même temps qu'un outil indispensable à la sauvegarde de son identité culturelle."

Nous savons maintenant que les compressions budgétaires imposées sur Radio-Canada par le Gouvernement Mulroney n'ont pas fini de faire leur ravage. Le budget 85/86 annoncera sans doute d'autres coupures d'émissions et de personnel.

En Alberta la francophonie minoritaire a accès à un seul poste de radio et un seul poste de télévision de langue française. Déjà que la production d'émissions régionales, particulièrement à la télévision, n'est pas nombreuse. Ce n'est pas le moment de commencer à en couper.

Evidemment il en coûte très cher pour produire des émissions de télévision, surtout des émissions de variétés, des dramatiques et des téléromans. Une des raisons majeures pour ces coûts élevés de production trouve sa source dans les exigences des syndicats. Dans des temps difficiles d'austérité chacun doit faire sa part et accepter de baisser ses attentes.

En dernier lieu Radio-Canada a besoin présentement de l'appui de son public. Il faut que le gouvernement fédéral actuel sache que la francophonie ne peut se permettre de perdre même une infime partie du service offert par Radio-Canada. De fait, ce n'est pas moins d'argent qu'a besoin Radio-Canada, c'est plus d'argent.

Si Radio-Canada est surmandatée et sous-financée, il faudrait non pas abandonner certaines activités, il faudrait augmenter ses budgets. La sauvegarde de l'identité de la francophonie et du Canada tout entier en dépend.

Le Franco vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible à condition qu'elle ne soit pas sujet à libelle.

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent Le Franco.

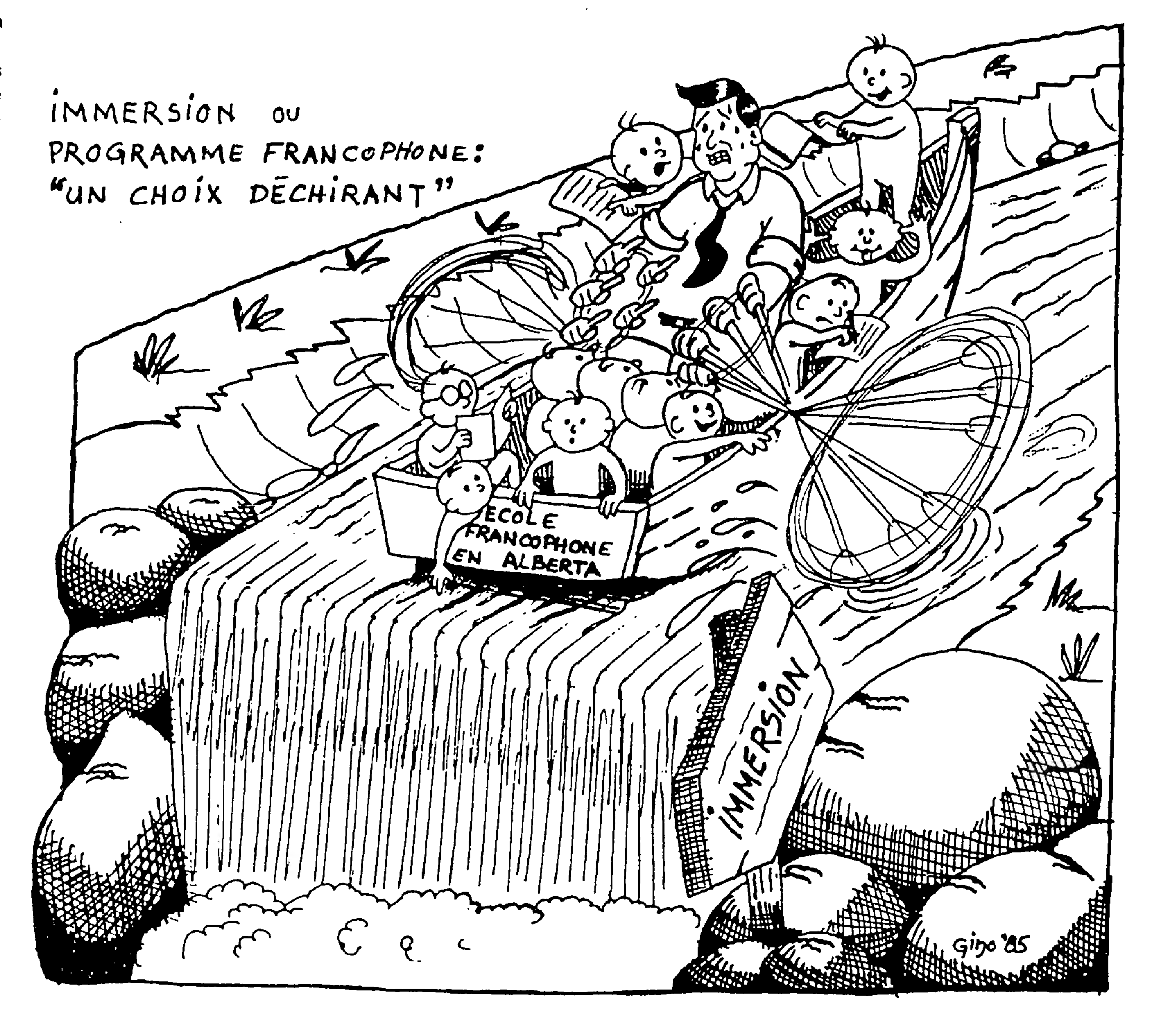
Directeur-rédacteur: Paul Denis
Composition-abonnements: Julie Bernard
Administration: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881



Ici Edmonton

Le lobbying: la "nouvelle voie" tracée par l'ACFA provinciale

Une dernière session a lieu à Edmonton

par Pauline Grenier

EDMONTON - Dans le cadre du nouveau plan d'action de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA provinciale), on a voulu concrétiser dernièrement un des volets du plan: le lobbying. Après avoir été dispensés à Calgary et St-Paul des ateliers de lobbying ont eu lieu à Edmonton les 22 et 23 février derniers. M. Clinton Archibald, politicologue à l'Université d'Ottawa était l'animateur de cette session.

L'objectif était de donner une formation aux gens intéressés afin qu'ils puissent faire avancer leurs dossiers, surtout en matière d'éducation, parce que les gens des régions réalisent qu'il s'agit là d'un but prioritaire pour eux. L'objectif principal était de fournir aux participants les outils et techniques nécessaires pour faire du lobbying qui soit efficace.

Le lobbying public comprend toutes les relations que des groupes ou individus entretiennent avec les agents décisionnels de la société. A ce titre, il comprend la présentation des mémoires, des rencontres formelles et structurées avec les autorités gouvernementales, mais également des relations "en coulisse" qui constituent l'armature du lobbying moderne. C'est d'influencer le pouvoir afin que les décisions soient favorables. Le lobbyiste est l'intermédiaire entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui n'en ont pas.

Les principes de base du lobbying sont de s'assurer que l'on ne s'est pas contredit, puisqu'on donne l'impression que l'on n'a pas d'appui si on se contredit. Deuxièmement, il faut avoir des objectifs clairs et précis. Si on a des objectifs clairs, 90 pourcent du travail est déjà accompli. Ces objectifs doivent être présentés très simplement. Troisièmement, il faut savoir sur qui exercer cette pression. Il peut s'agir d'une assemblée d'élus, de ceux qui ont le pouvoir éxécutif ou des média de la majorité.

Lors de la session, M. Archibald a fait un exposé sur les techniques qui aident à des groupes à convaincre les dirigeants publics du bien fondé de leurs revendications, aux niveaux provincial, et régional, ainsi qu'aux niveaux des municipalités et des juridictions scolaires. Pour compléter cet exposé, qui eut lieu le vendredi soir, les participants ont fait des exercices pratiques de simulation de lobbying pendant la journée du samedi.

Parmi les personnes présentes, on comptait un groupe assez nombreux de Rivière-la-Paix, un représentant de Francophonie Jeunesse de l'Alberta, enfin des gens de toutes les régionales sauf Fort McMurray, dont l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale avait lieu la même fin de semaine. La plupart de ces personnes font partie d'un comité quelconque de l'ACFA dans leur région. "Les régionales sont axées sur le développement communautaire et le lobbying fait partie intégrante du travail en développement communautaire", dit M. Guy Lacombe, directeur du développement communautaire au secrétariat de l'ACFA provinciale.

Les participants à la session l'ont trouvée très intéressante, très positive, enfin passionnante. "M. Archibald est capable de faire passer sont message assez clairement. Nous avons passé tout de suite à la pratique, ce qui nous a permis d'appliquer ces outils immédiatement", a dit Mme Myriam Laberge - Deslauriers. Et comme M. Archibald l'a dit: "C'est seulement le fil embryonnaire".

Pour l'instant, on espère que les gens des régionales qui ont assisté aux ateliers se feront eux-mêmes les disséminateurs d'information dans leurs régions. "On va commencer par des petits projets dans les régionales". Mais pour l'automne prochain, on prévoit une téléconférence dans toutes les régionales de l'ACFA. "Ceci permettra de comparer ensemble et d'échanger des connaissances", dit M. Archibald. Ceci permettra également à plus de gens d'y participer, puisqu'ils n'auront pas besoin de se déplacer.

N.B.: Pour des informations supplémentaires, tournez à la page "Dossiers de l'ACFA" (page 24).

Le Franco, en Alberta depuis 1928

Tournoi de racquetball

pour francophones d'Edmonton
le 16 mars
Surveillez le journal pour plus d'informations.

par
Claude Cornellier

Spor'dinaire

Plusieurs luttes à finir

C'est le temps de tenir sa tuque! Non pas que les temps froids sont complètement disparus au point de se dévêtir la boîte à idées, mais bien qu'on arrive (enfin!) à la ligne droite qui caractérise la fin d'une course.

Les équipes de la Ligue Nationale de hockey ont disputé les trois-quarts de leur longue saison et dans chacune des divisions, l'action est palpipante. Regardons donc cela de plus près.

Tout d'abord, dans la division qui nous intéresse le plus, les Oilers sont psychologiquement (je n'ai pu trouver de meilleur adverbe) assurés de terminer au premier rang et les Canucks sont à toutes fins pratiques, éliminés. Restent Calgary, Winnipeg et Los Angeles. Ces trois équipes sont presque à égalité et il est assez compréhensible qu'aucune d'entre elles ne désire terminer au quatrième rang pour avoir à affronter les Oilers en 128e de finale (ou quelques chose du genre). Disons que si j'avais à parier, j'opterais pour Calgary, Winnipeg et Los Angeles dans cet ordre, quoique les Flames connaissent présentement une mauvaise période.

Puis il y a la très faible division Norris, où les Blues de St-Louis semblent vouloir remporter le championnat. Les Hawks de Chicago sont très confortablement installés au second rang et devraient y rester. Pour ce qui est des trois dernières formations, Minnesota, Detroit et Toronto, elles connaissent toutes des difficultés au moment présent. Les journaux font grand état du fait que les Leafs ne sont pas éliminés, mais il faudrait plus qu'un miracle pour que les équipiers de Dan Maloney (lire Harold Ballard) trouvent une façon quelconque de rejoindre l'une des deux formations qui les précèdent. Les Stars devraient finir troisième et les Wings au quatrième rang.

Un peut plus à l'Est, on se prépare à de belles luttes. Dans la division Adams, Buffalo, Montréal et Québec se disputent le premier rang, alors que Boston et Hartford devront se contenter des deux dernières positions. Chose assez intéressante, et curieuse, Buffalo ne veut pas affronter Québec, qui ne veut pas affronter Montréal, qui ne veut pas affronter Buffalo. Il y aura sûrement des mécontents à la toute fin. Personnellement, j'opterais pour les Sabres au premier rang, suivis de Montréal et de Québec, ce qui donnera encore lieu à une guerre de brasseries.

Finalement, il y a une guerre à finir entre les Capitals de Washington et les Flyers de Philadelphie d'une part, et entre les Rangers, les Penguins et les Devils pour le quatrième rang. Il importe beaucoup aux Caps et aux Flyers de terminer au premier rang, puisque le champion n'aura pas à affronter les Islanders de New-York en 256e de finale (ou quelque chose du genre). J'opte pour Washington et les Rangers pour les positions qui restent à être décidées.

Tout ça pour dire que les luttes deviennent enfin intéressantes et que nous pourrons désormais assister à du vrai hockey, en autant que les arbitres ne viennent pas gâcher le spectacle.

Juste un autre petit mot, en passant, sur la Ligue Locale d'Improvisation. Prenez note que les demi-finales auront lieu les 1er mars (Faculté Saint-Jean vs les Alliances) et 2 mars (ACFA vs Radio-Canada) et que la grande finale, télévisée s.v.p., aura lieu le vendredi 8 mars, toujours au Théâtre Popicos. L'organisation de la LLIE fut sans aucun doute celle qui fut la plus soulignée, tant pour son intérêt que sa réussite aux guichets, cette année, et une fois de plus, on compte sur la participation du public pour les trois dernières rencontres.

Bonne Semaine!



par
Claude Roberto

Extraordinaire

Spécial pour l'âge d'or

Les besoins nutritifs des personnes ayant l'honneur d'appartenir au troisième âge ne sont pas drastiquement différents. Mais des modifications s'avèrent nécessaires au cours des années avancées.

Un corps en bonne santé a besoin de protéines, de féculents, de gras, de vitamines, de minéraux et d'eau. Chacun doit absorber ces éléments, mais les quantités peuvent différer selon l'âge et le niveau d'activités. Les personnes moins sportives ont ainsi besoin de moins de calories. Et les membres de l'âge d'or devraient considérer certains facteurs.

Pour un coeur en bonne condition

Lorsque vous vieillissez, votre coeur prend aussi de l'âge et le corps devient plus sensible aux attaques cardiaques ainsi qu'à la pression haute. C'est pourquoi prenez en considération votre coeur et vos vaisseaux sanguins lorsque vous planifiez vos repas. Afin de réduire les risques de défaillances cardiaques:

- N'hésitez pas à téléphoner au Ministère de la Santé et du Bien-être social au 420-2758 à Edmonton (où vous pouvez être transféré sans frais si vous composez le 1-800-232-9481) et à demander le **Guide alimentaire canadien.**
- Réduisez votre consommation de gras en:
. Enlevant le gras dans la viande
. Mangeant plus de poisson et de volailles que de viande rouge
. Absorbant des produits laitiers écrémés
. Cuisinant sans ajouter de gras. Règles d'or: Pochez, cuisez à la vapeur ou au grill.
. Coupez sur le sucre, miel, confitures, bonbons et desserts.
. Diminuez aussi l'usage du sel. Tout cela, bien sûr, ne doit pas se faire sans l'avis du médecin.

Pour combattre l'hypertension

L'hypertension signifie une élévation de la pression sanguine dans les artères. C'est une maladie commune aux gens de toutes classes, aux jeunes comme aux personnes du troisième âge. Cependant la pression dans les artères a tendance à augmenter avec les années.

On estime que plus de deux millions de Canadiens, soit environ 15% de la population adulte, souffrent d'hypertension. Celle-ci ne présente habituellement pas de symptômes précis, il est important de le savoir car bien des gens en souffrent sans s'en rendre compte.

La seule façon de vous assurer que votre pression artérielle est normale, consiste à consulter votre médecin et à lui demander de prendre votre pression. La procédure, lors de l'examen médical, est très simple et indolore.

Dans le cas d'hypertension, on conseille des médicaments, des exercices et un bon régime alimentaire.

La nourriture riche en cholestérol contribue aux problèmes cardiaques et à la pression haute, puisque le cholestérol s'accumule dans les vaisseaux sanguins. Il est donc conseillé à l'âge d'or de consommer des aliments pauvres en cholestérol. Parmi ces derniers, on classe: le lait écrémé, café, thé, jus de fruits et de légumes; les produits à base de céréales tels que les pâtes: les biscuits secs, les desserts sans crème, les sorbets au fruits; le fromage cottage; tous les fruits et tous les légumes; l'huile de maïs ou d'arachide; les blancs d'oeuf; le pain et les craquelins; les pommes de terre sans beurre; tous les potages et les bouillons sans gras; le poulet, le veau, la dinde, le jambon, le porc; le miel, les confitures, les gelées et le sucre (source: **Medication Guide for Patient Counselling,** Dorothy L. Smith).

Par contre, ces aliments sont riches en cholestérol: la crème et le lait entier, les pâtes alimentairs aux oeufs; tous les desserts à base de beurre et de gras; presque tous les fromages; la mayonnaise et le beurre; les jaunes d'oeuf; le croissants, les gaufres et les muffins; les frites; tous les potages en crème; le canard, le foie, les viandes grasses, les huitres et les crevettes; tous les chocolats et certains caramels à base de beurre, les noix de coco (même source d'information). Et les membres de l'âge d'or devraient ne pas abuser de ces aliments.

Même si les médicaments sont parfois utilisés pour combattre les problèmes cardiaques et la pression haute, ils ne sont pas le seul type de traitement disponible. Suivre de saines habitudes alimentaires reste l'une des clefs pour conserver une bonne santé.

Le Franco régional

Maryse l'artiste

par Claudette Rideout

Maryse Arseneault nous vient de St-Alexis dans la Matapédia. Habitant Fort McMurray depuis presque 4 ans, elle est mariée et a un fils du nom de Jean-François. Âgée de 21 ans Maryse est dotée d'un talent en dessin qui lui vaut bien des éloges.

En effet faisant la couverture de la Sablière à chaque mois, elle est maintenant reconnue comme une artiste de talent.

Dans sa famille, Maryse à une soeur qui fait également du dessin. En plus, elle a déjà remporter un prix pour l'art de dessiner des cartes de Noël.



Maryse Arsenault.

Elle aime beaucoup faire des paysages et aimerait améliorer son style pour qui sait, peut-être en faire un gagne-pain.

Avec ses qualités, il n'y a pas de doute que la chance est avec elle.

Un service inusité

par Claudette Rideout

Il existe un service peu connu à Fort McMurray. Ce service public est le "suicide programme", dirigé par Mme Pearl Wolfe, ce services d'aide existe depuis juillet 82.

Offert par des personnes qualifiées, qui ont passées un entraînement rigide, ce programme-ressource donne aux personnes en état de détresse la possibilité de recevoir de l'aide par des informations capables de vous diriger vers n'importe quel service disponible en regard avec votre personnel problème dans Fort McMurray.

En répondant à votre appel ces gens savent écouter et comprendre en vous assistant par leur attentive compréhension. La majorité des appels selon Mme Wolfe sont basés 10% sur le suicide, la solitude, la dépression et les plus populaires sont du côté financier.

Il est possible de demander le service en français, les heures sont 8 h 30 à 16 h 30 au numéro 743-7894. Il y a également le "distress line" où les volontaires vous aideront de 8 h 00 à minuit au numéro 743-4357.

Résulats du tournoi de curling de Legal

par Marcel Dubé

LEGAL - Un tournoi de curling fut organisé dernièrement par le comité des "Old Timers Funspiel" de Legal.

Le 25 et 26 janvier marquait la huitième année que cet événement se déroule pour les personnes plus âgées.

Cette année 22 équipes ont pris part à ce tournoi. Les heureux gagnants furent: 1ère place - Ernie Jamieson et son équipe Régina Pelletier, Al Dusseault et Alice Borle; 2ème place - A.H. Krauskopf de Morinville; 3ème place - Albert Pelletier de Legal et 4ème place - Albreda Fortier et son équipe de Vimy. Les autres gagnants furent: Roland Limoges de Vimy et Georges Montpetit de Legal. Nazaire Lessard et son équipe ont reçu le prix de consolation - quatre mouffettes.

Le comité désire remercier très sincèrement les organisateurs et participants de leurs supports et encouragements.

Pour terminer ces deux journées de plaisir, malgré les malaises qui accompagnent ces tournois un délicieux souper fut servi pour une centaine de personnes.

Morinville

Une rencontre culturelle attire près de 150 personnes

par Marcel Dubé

MORINVILLE - La "Grande Soirée Francophone" de la régionale de Morinville-Legal a eu lieu le 2 février à la salle communautaire de Morinville.

Environ 150 membres se sont réunis pour cette soirée de divertissement. On débuta le programme avec une heure de rencontre et rafraîchissements.

M. Adolphe Boisonnault, maître des cérémonies, a demandé à Mme Marie-Thérèse Cyr, présidente de la régionale d'adresser la parole à la foule. Elle a souhaité la bienvenue à tous et exprima ses remerciements pour leur support.

La régionale profita de l'occasion pour présenter à M. Gérard Rousseau un petit cadeau comme marque de reconnaissance pour ses efforts et dévouement à la cause franco-albertaine.

Mesdames Lorraine St-Martin et Margo LaBerge ont présenté deux spectacles, "Le Saint Valentin" et "Le bon vieux temps" qui furent bien appréciés.

L'ACFA régionale tient à remercier leurs membres et amis pour leurs supports qui a fait un succès de cette soirée.

Où sont les Canadiens-français qui résident à Grande Prairie ?

Nous avons plusieurs francophones qui sont membres de l'ACFA pourtant, dans cette ville et les environs, mais quand vient le temps de se regrouper pour former un comité, je crois, qu'ils deviennent sourds et aveugles. Ils n'entendent pas nos annonces et ils ne répondent pas à nos lettres. Il me semble impossible de les unir pour former un comité et une programmation valable pour cette région cette année. J'adresse cette lettre, non seulement aux membres de l'ACFA, mais à tous les francophones de la région. Car c'est pour les droits et la liberté de toutes les Canadiens-français que nous travaillons.

N'êtes-vous pas fiers de votre langue et de votre héritage français? Ne croyez-vous pas que vous vous laissez conduire par le bout du nez, sans vous arrêter et penser, "Où allons nous?" "Que va devenir de notre héritage, notre culture et notre langue françaises?" Pensez, alors, à vos enfants et à leur futur. Je sais qu'il y en a parmi vous qui ont pensé, et qui ont agi, mais ceux-là sont un nombre très minime, si on les compare à la population francophone qui réside dans cette région.

J'ai un grand respect pour les personnes qui se dévouent, et moi-même, je crois que c'est notre devoir, comme francophones, de voir à notre affaire. Comme représentante de la communauté de Grande Prairie à l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, avec l'aide de ma fille, Mme Paulette Cloutier, nous avons écrit et envoyé des questionnaires et des lettres spéciales, du moins à tous les membres de l'ACFA de notre région. Nous avons reçu seulement qu'une couple de réponses de tous ces gens. Alors, nous avons pensé, qu'avec l'aide du Franco, qui rejoint tous les francophones de l'Alberta, que peut-être j'aurais la chance d'avoir plus qu'une couple de réponses.

Prenons, par exemple, les écoles d'immersion française, avez-vous pensé sincèrement à y placer vos enfants? Avez-vous réalisé l'avantage que vos enfants auraient d'assister à ces écoles, même si vous êtes français? Quand nous parlons d'être bilingue, il ne faut pas penser seulement à parler la langue française, mais aussi d'être capable de la lire et l'écrire couramment. Les anglophones, eux, y ont pensé et ils font beaucoup de démarches et les bénévoles se dévouent pour les écoles immersion française qui existent déjà. Ils poussent pour avoir des écoles immersion française, jusqu'à la 12e année. Pourquoi? Parce qu'ils ont pensé au bien-être et au futur de leurs enfants, n'est ce pas? Ils ont pensé à l'avenir. Votre enfant qui parle le français chez-vous, va-t-il avoir les mêmes avantages pour obtenir un bon emploi quand il aura fini son école? Les anglophones qui ont suivi les cours immersion français, ils seront bilingues, ils auront les meilleurs choix pour un bon emploi dans une carrière qu'ils désirent et ils pourront aller travailler où ils voudront.

Pourquoi pas vous déranger un peu et venir à la conférence des écoles d'immersion française qui aura lieu à Grande Prairie le samedi, 2 mars 1985, à l'école Crystal Park, 9351 - 116 avenue. Il y en a parmi nous qui ont déjà l'avantage d'être bilingue, mais il ne faut pas arrêter là et laisser le peuple oublier que nous sommes là et nous voulons être reconnus comme Canadiens-français. Après tous les efforts et les démarches qui ont déjà été faits et ce que nous avons accompli, il ne faut pas lâcher, il faut continuer à pousser.

Nous les parents, nous n'avons pas tous eu l'avantage que nos enfants peuvent avoir; mais le gouvernement nous a donné des droits spécifiques dans "LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS", et si nous voulons les garder il va falloir s'en servir. Alors, ne craignez pas de demander pour des services en français. C'est aussi à nous d'y voir pour faire instruire nos enfants dans les deux langues officielles, afin qu'ils soient complètement bilingues et qu'ils puissent avoir les mêmes avantages que les élèves d'école d'immersion française auront pour se trouver une bonne position dans une carrière de leur choix.

La porte de l'occasion nous est grande ouverte, et si nous laissons faire et que nous ne demandons pas les services en français, elle va se refermer et nous n'aurons que nous-même à blâmer.

"IL FAUT BATTRE LE FER PENDANT IL EST CHAUD".

Marguerite Audet

Le Franco régional

Secondaire premier cycle: les parents de Saint-Antoine répondent OUI!

par Jean-Paul Perras

CALGARY - Un OUI unanime: telle fut la réponse des parents mercredi dernier à la question proposée par le bureau de direction du Comité de parents de l'école francophone Saint-Antoine: "désirez-vous une 7e année en '85, une 8e en '86 et une 9e en '87?"

Comme le précisait le professeur Jean-Marie Mariez, "le risque est cent fois moins grand que lorsque vous avez dit oui à Saint-Antoine francophone l'an dernier".

A la deuxième question: "désirez-vous déménager tout le programme français de Saint-Antoine à l'école Saint-Anne?", encore un autre OUI unanime. La mariée était trop belle! En effet, Sainte-Anne compte 14 grandes classes, un laboratoire, vaste bibliothèque, gymnase encore plus vaste, salles de douche, cabines pour changer de vêtements, casiers dans les couloirs, et j'en passe. Les parents qui déambulaient à travers l'école n'arrêtaient pas de s'exclamer d'admiration.

L'alternative n'était pas reluisante: loger le secondaire I dans une aile d'une école anglophone (St. Gregory) à l'extrémité sud-ouest de la ville. Et le primaire serait resté prisonnier de Saint-Antoine, avec peu d'espace pour se donner les services qui manquent.

Tandis que maintenant les deux niveaux étant sous le même toit, les enfants continueront d'évoluer dans la même ambiance 100% francophone, au milieu de visages connus. L'équipe de professeurs ne pourra que s'améliorer avec l'arrivée de nouveaux titulaires spécialisés.

Le transport des élèves à Sainte-Anne, qui ouvrira dès septembre '85, sera encore mieux organisé qu'il ne l'est présentement pour Saint-Antoine, et pour beaucoup le trajet sera moins long.

Le quartier Inglewood où se trouve la nouvelle école francophone est un vieux quartier sympathique de notre ville, même s'il présente un visage quelque peu rébarbatif le soir. Les résidents sont stables et l'entourage paisible. Aucune incident ces dernières années. D'ailleurs, au niveau primaire et secondaire I, les échanges avec le voisinage sont réduits au minimum.

Guy Doll, assistant surintendant de la Commission catholique, promit une action rapide de la part de l'administration. "Après avoir passé vos recommandations en revue et en avoir analyser les répercussions, l'administration les soumettra aux commissaires à leur prochaine assemblée, qui a lieu le 26 février prochain. Ce sont eux qui se prononceront."

Un troisième voeu, proposé par Lise Sirois et appuyé par Suzanne Gasparovich a connu le même sort que les deux premiers. Un OUI unanime accueillit la proposition que le Conseil scolaire permette l'établissement d'une prématernelle et d'une garderie, dès septembre '85.

Assemblée annuelle à Lethbridge

Un anglophone est élu à la tête de l'ACFA de Lethbridge

par Réjeanne Aubin et Roberte Savage

LETHBRIDE - L'assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Lethbridge a eu lieu le 2 février 1985, au centre culturel. A 13 h 30 le président, Jacques Tremblay, présenta l'ordre du jour. Une quarantaine de personnes étaient présentes.

Un bref compte rendu sur les activités de l'année précédente a été présenté par les responsables des différents comités, soit: M. Gérard Meunier pour l'éducation; M. Louis Philippe Cormier pour le comité culturel et Mlle Claire Gignac pour le Carrefour; puis ce fut au tour du président de présenter son rapport pour l'année '84. Celui-ci ajouta un mot de reconnaissance et de remerciement aux membres qui ont servi sur les comités et à tous ceux qui travaillent au progrès de la régionale.

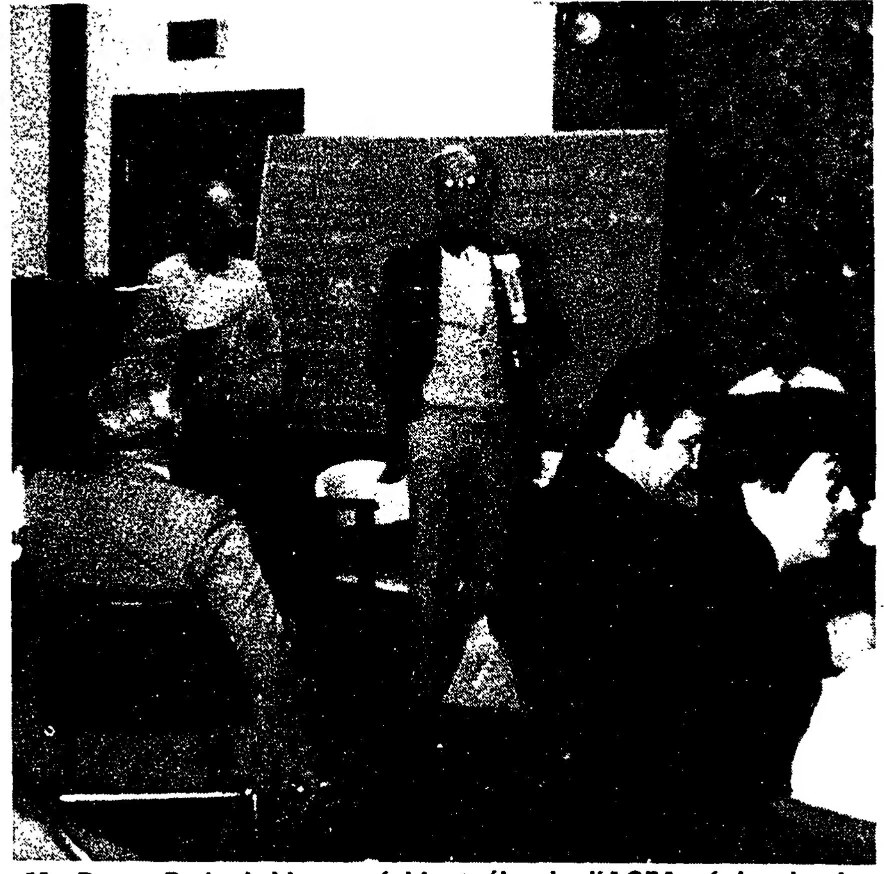
Parmi les invités on comptait Mlle Manuela Toma et M. Denis Collette de CHFA, Radio Canada à Edmonton, M. Marc Arnal du Secrétariat d'Etat, M. Paul Poirier, Directeur général de l'ACFA provinciale, et Mlle Maryse Lapointe de la FJA à Edmonton.

M. Poirier, M. Colette et M. Arnal adressèrent la parole à l'assemblée, touchant sur les nouveaux objectifs de l'ACFA en rappelant que pour cette année les priorités de l'ACFA sont la jeunesse et l'éducation en langue française dans l'Alberta. Mlle Lapointe a aussi élaboré sur le sujet "jeunesse" puisqu'elle était à Lethbridge dans le but de se faire mieux connaître, et d'essayer de recruter de nouveaux membres pour FJA.

On procéda ensuite aux élections. M. Doug Petherbridge fut élu président par acclamation. Félicitations à M. Petherbridge.

Au conseil régional d'administration on compte, parmi les élus, plusieurs nouveaux membres. Ceux-ci en voulant s'impliquer apporteront sûrement de nouvelles idées qui seront appréciées par les comités.

On proposa la levée de l'assemblée à 15 h 45. Pour clôturer le tout il y eut un vin et fromage au centre culturel, suivi d'un souper et d'une danse.



M. Doug Patherbridge, président élu de l'ACFA régionale de Lethbridge.



CBXFT cette semaine

Samedi 2 mars

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Les Héros du samedi
12h00 Ouverture des jeux du Québec
14h00 Semaine parlementaire
16h00 Bagatelle
16h30 Les schtroumpfs
17h00 Le monde de Disney
18h00 La soirée du hockey: Islanders à Toronto
20h30 Raid le cap terre de feu
21h30 Impacts
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h06 Politique fédérale
23h15 Télé-sélection Le sacrifice des possédés

Dimanche 3 mars

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilo
09h30 Les Fables d'Europe
09h45 Les Paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les grandes batailles du passés
12h00 Univers des Sports
14h00 Magazine de la semaine verte
15h00 Propos et confidences
15h30 Rencontres
16h00 Les chocs de la vie
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Dans un monde d'homme
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: La planète magique
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: En cerf volant le Québec
21h45 Les beaux dimanches: Passage nuageux
22h30 Le régional
22h45 Ciné Club: Top Hat

Lundi 4 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Mon ami le Lion
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
16h50 Club Astro
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 A guichets fermé d'Edmonton:
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Agatha Christie
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: La vengeance

Mardi 5 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Yogi et Cie
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Le jeune astronaute
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 Le grand frère
18h00 Ce soir
18h30 Phare Ouest Vancouver Dans les sillages de Jules
19h00 Grand-papa
19h30 101, ouest avec des Pins
20h00Monsieur le Ministre
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontre
23h30 Cinéma: Mada

Mercredi 6 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Par 27 (golf)
19h30 Le parc des braves
20h00 Au nom de tous les miens
21h00 Juste pour rire
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: Ne chatouillez pas le moustique
24h00 Cinéma: L'histoire d'Adèle H.

Jeudi 7 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Question de droit
11h30 Les fantômes du château
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Bleu est la mer, blanche est la mort
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Légende du monde
17h30 Défi 85: Pare chocs
18h00 Ce soir
18h30 Pile ou face de Winnipeg: M. Courchesne vs M. Boily
19h00 Génies en herbe Vancouver vs Falher
19h30 Les grands films Superman II
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première-vue
23h30 Cinéma: Carrie

Vendredi 8 mars

09h30 Zoom sur l'écologie
09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Les ateliers
11h30 Légendes indiennes
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Télé feuilleton: Maîtres et valets
15h30 Prince noir
16h00 Bobino
16h30 Ulysse 31
17h00 A plein temps
18h00 Conférence sur les droits des minorités de Québec
19h00 Film au téléciné
19h30 Vivre à trois
20h00 Télé 5
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h10 Cinéma: L'invasion des profanateurs

Conférence sur une école d'immersion française à Grande Prairie

Tout ce que vous voulez savoir au sujet des écoles d'immersion française

par Marguerite Audet

GRANDE-PRAIRIE - Cette conférence est pour tout le monde intéressé, parents, professeurs, administrateurs, etc... Elle va avoir lieu le samedi 2 mars 1985, à l'école Crystal Park, 9351 - 116 avenue, Grande Prairie. Le tout se déroule à 8 h 30 avec l'enregistrement des participants. Le coût est de $15. par personne pour la journée (le diner inclus). Le "Grande Prairie Inn" offre un spécial aux participants pour la fin de semaine de $25. du soir pour une chambre. Si vous voulez profiter de l'occasion vous n'avez qu'à faire vos réservations à l'avance.

Pourquoi une conférence? Et bien voilà! Durant les années passées, les deux systèmes d'écoles à Grande Prairie, publique et catholique, ont mis en oeuvre des programmes d'immersion française. Il y a des parents qui se sont déjà impliqués dans ces programmes; d'autres ont l'intention d'y envoyer leurs enfants. Comme le programme se développe de plus en plus, les parents, aussi bien que les professeurs ont des questions concernant l'intention, les méthodes, et les buts, aussi bien que des alternatives d'organisation.

Heureusement, il y a des gens dans d'autres endroits qui ont de l'expérience avec l'immersion française, que nous allons juger par cette conférence. De manière à ce que cette conférence puisse vous donner des idées de ceux qui ont l'expérience; et nous aurons ainsi une bonne chance d'échanger des idées avec d'autres personnes de notre région.

Le point culminant de la journée sera, certainement, de pouvoir rencontrer et parler avec Mike Désaultels, un élève de 12e année de "St. Mary's School" à Calgary. Il a fait toute ses études depuis la maternelle, dans des écoles d'immersion française, alors il va pouvoir vous parler et répondre à vos questions sur les avantages et, s'il y en a, les difficultés de fréquenter une école immersion française pour devenir bilingue .

Il va y avoir, aussi, d'autre conférenciers, comme:

M. Russell McGillivray, superintendant, retiré, du conseil scolaire de Carleton, à Ottawa. Il a beaucoup d'expérience dans l'administration des programmes de langage français.

M. Normand Fortin, professeur de département de français à l'Université de Regina.

M. Emile Mandin, consultant d'éducation avec "Alberta Education".

Gloria Gage, membre de "Canadian Parents for French". Elle représente les parents et offre une perspective sur les écoles d'immersion française.

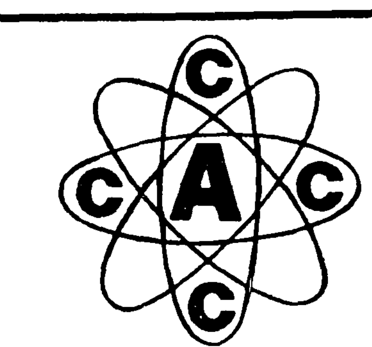
Marie Stevens, principale de l'école St. Gérard. Elle travaille pour avoir et améliorer les écoles d'immersion française depuis 6 ans.

Lorne Radbourne, agent du superintendant de la "Grande Prairie Public School District #2357". Il a aussi été impliqué avec les écoles immersion française, depuis le commencement.

Le tout va finir vers les 16 h 30. Je crois que, pour moi, et j'espère aussi pour vous, ça va être très éducatif et aussi intéressant.

humour





Déficit et choix de société

Pendant la dernière campagne électorale fédérale, une phrase se retrouvait sur les lèvres de tous les politiciens: "il faut réduire le déficit!" (Rappelons que le déficit annuel du Canada sera cette année de 30G$*.) Soulignons de plus que le gouvernement ne rembourse pas sa dette mais réemprunte pour rencontrer ses échéances.

Ce déficit génère une crainte importante: que la dette soit tellement élevée que le niveau des emprunts nécessaires pour payer les intérêts croisse plus vite que l'économie. De plus, par la permanence et le poids de ses emprunts, le gouvernement exerce une pression constante à la hausse sur les taux d'intérêt. Finalement, un tel déficit coupe au gouvernement toute marge de manoeuvre pour lancer de nouveaux programmes.

Tels sont les faits. Toutefois, mis à part le "slogan" des candidats sur la baisse des déficits, ce fut le silence le plus total sur le comment et le quand le déficit serait coupé. Pourquoi ce silence un peu louche?

Ce que les politiciens actuels refusent de faire, c'est de mettre le vrai problème sur la table. La diminution du déficit fédéral passe inévitablement par un choix de société de première importance. Ce choix: pour ou contre l'Etat-Providence dans sa forme actuelle? Par Etat-Providence, on entend une structure d'Etat préoccupée à répartir les richesses des citoyens pour offrir aux plus pauvres un minimum de bien-être.

Nous devrons répondre à la question parce que pour réduire le déficit fédéral, il n'y a pas 36 façons: augmenter les impôts et/ou couper quelque part. Ce quelque part, ce sont les programmes existants bien davantage que la bureaucratie.

Il faut savoir que le gouvernement fédéral est plus une grosse machine à chèques qu'une grosse machine bureaucratique. Sur un total de dépenses de 98 G$* pour 1984-1985, le gouvernement lui-même avec ses achats, ses dépenses de fonctionnement et ses salaires, ne dépensera que 14 G$*, à peine le septième de son budget. Le reste s'en va en chèques. C'est donc très différent du gouvernement provincial où plus de 50% du budget est affecté au poste salaire.

Donc, même si le gouvernement coupe dans sa bureaucratie, les gains peuvent être tout au plus de 2 ou 3 G$*. Pour réduire sensiblement le déficit, il faut regarder du côté de la "machine à chèques" qui en produit plus de 84 G$* par année. Ces argents vont où? Donnons quelques exemples:

- 20 G$* pour payer les intérêts de la dette du gouvernement. Impossible de couper là.
- 18 G$* vont aux provinces par la péréquation. Des coupures à ce niveau et c'est la crise constitutionnelle.
- 3 G$* vont en subventions aux entreprises comme soutien à la création d'emplois.
- 14G$* passent à la défense, fruit de notre participation à l'OTAN.

Alors, où le gouvernement coupera-t-il pour réduire le déficit? Aucun politicien n'ose en parler. Il faudra pourtant y venir. Le choix de société devra se faire.

En 1944, le déficit représentait environ 22% du P.N.B. du pays, soit 3 fois plus qu'aujourd'hui. Mais à cette époque, le pays avait fait son choix: il fallait gagner la guerre. On y a mis les moyens.

Mais en 1984, savons-nous à quoi attribuer l'existence du déficit? Sommes-nous prêts à supporter son poids? Sinon, appliquerons-nous des coupures remettant en question la "société juste" prêchée par tous les politiciens? Ou encore y aura-t-il une augmentation discrétionnaire des impôts touchant les mieux nantis?

Henri Bourassa disait un jour à Sir Wilfrid Laurier: "Gouverner, c'est avoir assez de coeur pour savoir, à un moment donné, risquer le pouvoir pour sauver un principe". Notre gouvernement acceptera-t-il de "gouverner"? Répondra-t-il au défi de réinventer l'Etat-Providence?

par: Bertrand Laferrière chef de la division - Placements

*G = milliard

Assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de St-Paul

Le bilan est positif

par Jules Van Brabant

ST-PAUL - Le 4 février 1985, la Chambre de Commerce de St-Paul et du district tenait son assemblée annuelle, dans la salle de banquet du restaurant Golden Dragon, à 19 h 30.

Une trentaine de membres avaient affronté une rigoureuse température de 30° C sous zéro pour prendre part à ces délibérations. Plusieurs rapports furent présentés par les responsables des nombreux comités de la Chambre de Commerce.

Certainement, l'année 1984 restera dans l'histoire comme l'une des années des plus active, surtout à cause des célébrations du 75e anniversaire de la fondation de St-Paul, et des nombreux projets lancés au cours de l'année dans le cadre de ces célébations.

A la fin de 1984 la Chambre de Commerce de St-Paul comptait 189 membres qui ont payé des redevances au montant de $8070.

Pour ce qui est des finances nous avons fini l'année avec un surplus accumulé de $12,263. De ce montant $6,778., qui venaient des profits réalisés par EXHIBITAT/85 (Exposition Commerciale), sont assignés pour de nouvelles enseignes publicitaires qui seront érigées aux entrées est et ouest de la ville de St-Paul.

Dans les sessions (tables rondes), plusieurs suggestions furent apportées dans le domaine du, tourisme, développement économique, commerces au détail, gérant à plein temps pour la Chambre, éducation et Exhibitat/85. Ces recommendations proposées seront étudiées et mises en exécution, dans la mesure du possible dans l'année en cours.

Les élections nous donnèrent les résultats suivants: président, Paul Langevin; président-sortant, Georges Michaux; vice-président, Terry Holmgren; gérant, Jean Amyotte; trésorier, Willie Silver; aéroport, Roland Rocque; agriculture, Frank Schwenler et Alcide Hurtubise; développement économique, John Trefanenko; éducation, Conrad Richard; commerces au détail, Harry Brudler, Bob Dahrouge et Willie Silver; tourisme, Lorne A. Smith et Nap. Charpentier; santé et bien-être, Benno Muench; exhibitat, John Naud; membership et relations intergouvernementales, Jules Van Brabant.

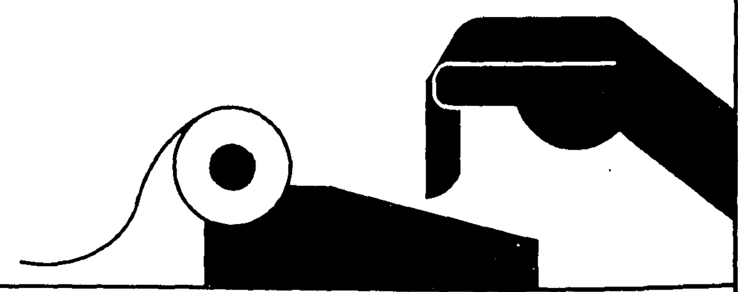
Le président sortant, Georges Michaud, s'est dit bien satisfait des activités et des progrès réalisés depuis qu'il a assumé la direction de la Chambre de St-Paul, il y a déjà deux ans et demi. Il remercia sincèrement ses collaborateurs et collaboratrices dévoués(ées), et souhaita bon succès à son successeur et à son équipe.

Sans vouloir être vantards outre mesure, je crois que nous pouvons tout de même dire en tout humilité et sincérité, que la Chambre de Commerce de St-Paul, qui a des assemblées régulières à tous les lundis, excepté en juillet et août, apporte une grande part de la vitalité à notre communauté, et est grandement responsable de notre véridique dicton: "à St-Paul ça marche".





L'exécutif de la Chambre de Commerce de St-Paul (1985). Assis de gauche à droite: trésorier, Willie Silver; président, Paul Langevin; président sortant, Georges Michaud; gérant, Jean Amyotte; vice-président, Terry Holmgren. Debout de gauche à droite: John Trefanenko, Frank Schwengler, Benno Muench, Jules Van Brabant, Harry Brudler, John Naud.



Echos de Rivière-la-Paix

A Girouxville

L'informatique à l'école

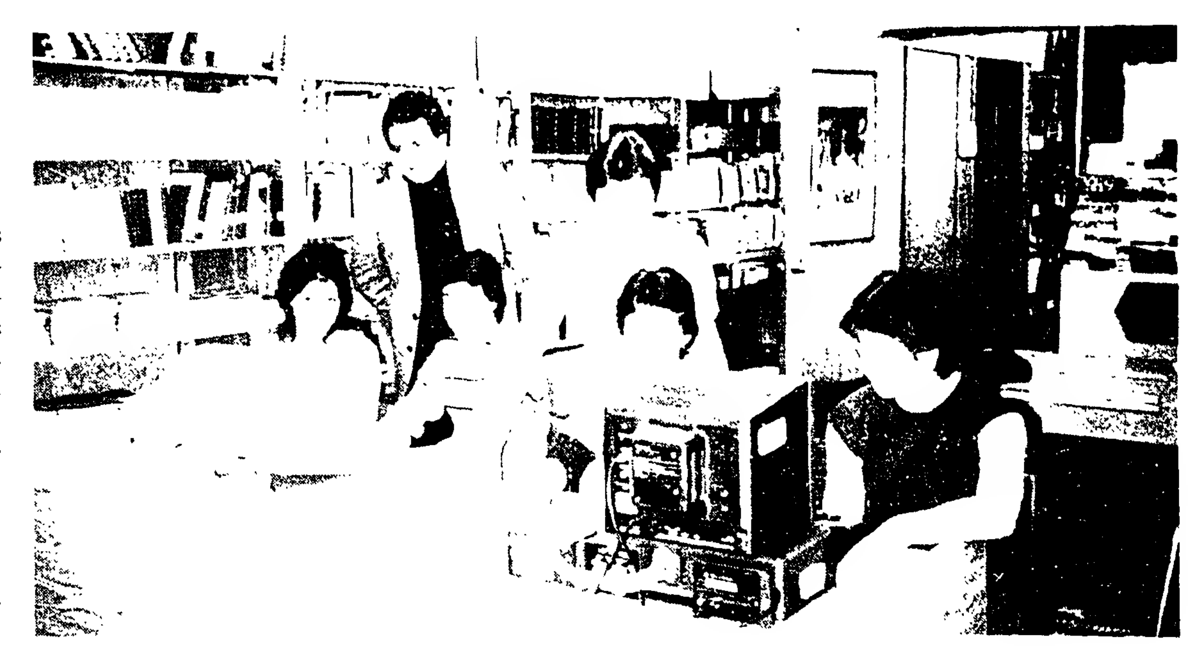
par Simone Laberge

GIROUXVILLE - L'école de Girouxville établit peu à peu son système informatique. Cela à commencé par trois ordinateurs offerts par les représentants de la Garderie "Bambino Day Care" de Girouxville. Cette société a dû fermer ses portes suite à la destruction de leur centre par un feu en 1979. Etant donné le peu d'enfants enregistrés il n'a pas été possible de ré-ouvrir un nouveau centre.

Les responsables de la garderie ont décidé dernièrement que les fonds accumulés ne pourraient être mieux placés que dans des ordinateurs à l'école, puisque ces "bambinos du temps" sont maintenant devenus des étudiants.

Le principale de l'école René St-André, nous dit, que l'école peut déjà offrir un très bon service informatique, nous avons actuellement onze ordinateurs et en septembre nous en aurons au moins quinze.

Les membres du "Bambino Day Care" étaient: Edith Dumont, prés.; Mariette Cloutier, sec.; Irène Lemire, trés.; Annette Aubin, Terry Paradis, Roger Maure et Sylvianne Doucette, directeurs.



Le élèves sont déjà à l'oeuvre et ne mettront pas longtemps à maîtriser ce nouvel outil des temps modernes.

Journée Franco-Acadienne

par Simone Laberge

GIROUXVILLE - "Ceuses-la qui n'arrivions point à temps à bailler leux billets faudra qui s'contentions d'watcher par les chassis..." (le 9 mars à 14 h - Ecole de Girouxville)

"Depuis que je suis parti du Nouveau Brunswick je me sens parfois loin de chez-nous et j'éprouve une joie immense lorsque je rencontre mes compatriotes acadiens".

C'est en ces termes que Maurice Leblanc nous répond lorsque nous lui demandons le pourquoi de cette rencontre Franco Acadienne et la programmation.

En parlant avec les Acadiens de la région et ceux que je rencontre ailleurs j'ai vraiment découvert chez-nous tous, ce besoin de se rencontrer...

Nous sentons cette nécessité de se ressourcer, de parler ensemble le "Shiac" de connaître notre histoire, nos pays d'origine, et aussi de transmettre ces connaissances et la fierté de notre identité à nos enfants.

Ce rallye des Acadiens qui aura lieu le 9 mars prochain, a pris son départ lors de la venue dans la région d'un groupe échange de l'Université de Moncton au début janvier. Après cette rencontre très chaleureuse où nous avons eu "ben du fun", j'ai dit allons-y c'est le temps...

Notre journée débutera à 14 h, tous les Franco-Acadiens de la région et de la province sont bienvenus. Un film '82 sur l'Acadie ouvrira la journée. Ce sera suivi de la présentation d'un résumé de l'histoire acadienne et de biographies.

Nous aurons un vrai souper de chez-nous, avec de la poutine (donnée par le Département Touristique du N.B.) avec du Frico, avec pour dessert des poutines à trou, des Pets de soeurs, etc.

Une soirée acadienne terminera la journée. Nous aurons de la musique acadienne, des danses, etc. offertes par nos gens qui ont du talent. (Si vous êtes de ceuses-la apportez vos violons et vos guitares!... Info: 323-4210.



Le Comité des Acadiens des Maritimes de Rivière la Paix: 1ère rangée: Josette Gaudet, Philippe Lavoie, Edith Leblanc. 2e rangée: Maurice Leblanc, Gyanne Garand, Annette Leblanc.

Ouverture Officielle de
l'École Communautaire Routhier
Samedi le 16 février 1985 à Falher

Trois professeurs sont honorés



Bénidiction de l'École Routhier par Son Excellence Mgr Henri Légaré, o.m.i. "Béni Seigneur cet édifice dédié à accueillir la jeunesse, crée dans cette école un atmosphère d'amour, de liberté et de paix...

par Francine Garand

FALHER - Samedi le 16 février l'école Routhier de Falher était officiellement dédiée à 3 anciennes institutrices.

Les cérémonies se sont déroulées dans le grand gymnase avec Raymond Despins, directeur de l'école, remplissant le rôle de maître des cérémonies.

Léo Garand président de la commission scolaire souhaitait la bienvenue à la foule rassemblée pour la circonstance et présentait les invités d'honneur qui étaient: M. David King, ministre de l'Education, Marvin Moore, M.L.A. du Smoky River, Son Excellence Mgr. Henri Légaré, Archevêque; M. Lynn Grant, coordonnateur du "School Building Branch"; Père Benoit Frigon, curé de Falher et les commissaires d'école, Marvis Daignault, André Bérubé, Gérard Hachey, et George Gour.

Les invités spéciaux à qui l'école a été dédiée étaient Mme Yvonne Lauzé qui a enseigné durant 34 ans, Mme Blanche Dumas qui a enseigné durant 28 ans et Soeur Emilienne Côté qui a servi comme directrice et enseignante durant 28 ans.

M. Gérard Hachey donna un bref historique de l'école:

"L'histoire de notre école commence en 1919 avec la fondation officielle du district d'école. En 1920, nous arrivent les religieuses de Ste-Croix. Leur arrivée voit les classes s'ouvrir dans le sous sol de l'église. En 1922 la première école fut complétée, où se trouve aujourd'hui l'aile 1957. En 1923, l'école voit pour la première fois le concours du cercle Jeanne d'Arc.

De 1920 à 1927 arrivent dans la région plusieurs nouveaux pionniers et il faut construire une nouvelle école en 1929. Celle-ci est de quatre classes avec 2 autres construites en 1952. Elle a servi comme école secondaire jusqu'à l'an dernier quand on l'a démolie pour faire place à la nouvelle bâtisse d'Art Industriel.

En 1971, la construction a été complétée par la construction de l'élémentaire.

Le programme de la nouvelle construction commenca en 1980-81 avec la phase du programme B.Q.R.P. qui était pour la restauration et la modernisation de l'aile 1971 et 1957 avec les résultats que vous voyez aujourd'hui. Les 2 projets qu'on ouvre officiellement aujourd'hui ont coûté la somme de $700,000. pour le programme du B.Q.R.P. et $1,800,000. sur la nouvelle partie.

La nouvelle addition ainsi que les rénovations dont nous marquons l'ouverture officielle aujourd'hui en soulignant le dévouement de 3 professeurs qui ont joué un rôle très significatif dans l'éducation de notre paroisse.

A titre de président du comité de construction ce fut un plaisir de travailler très étroitement avec mes collègues du conseil scolaire Jean Guérin la direction et le personnel afin de réaliser ce beau projet.

Je veux aussi remercier d'une façon toute particulière M. David King, son personnel et souligner l'appui de notre député l'Honorable Marvin Moore."

M. King a ensuite dévoilé une plaque commémorant la dédication de l'école.

M. Marvin Moore a ensuite remercié le ministère de l'Education pour leur coopération et a félicité toutes les personnes qui ont participé à ce projet de leur bonne coopération. Il a ensuite présenté les armoiries de l'Alberta à Léo Garand président de la commission scolaire.

M. Lynn Grant, coordinateur du "School Building Branch" présenta le drapeau de l'Alberta à George Gour, vice-président de la commission scolaire.

David King a ensuite coupé le ruban assisté de deux étudiants Bertrand Soucy, et Gabriel Guénette.

M. Raymond Despins donna ensuite une brève introduction des 3 dignitaires.

L'aile intermédiaire 1951 a été dédiée aux religieuses de Ste-Croix Emilienne Côté. Elles sont arrivées à Falher en 1920 et ont enseigné jusqu'en 1978. Soixante et une religieuses ont enseigné dans l'école. L'aile élémentaire 1-3 est dédiée à Mme Blanchette Dumas qui a enseigné à la 1e et 2e année pendant 28 ans.

L'aile élémentaire 4-6 est dédiée à Mme Yvonne Lauzé qui a enseigné à l'intermédiaire pendant 34 ans.

Après un mot de remerciement de chacune des dignitaires, Monseigneur Légaré a béni l'école et tout le personnel et les étudiants en remerciant spécialement le ministre de l'Education qui a rendu ce projet possible.



La coupe du ruban. Gabriel Guénette, David King, Bertrand Soucy.

Gauche à droite: Léo Garant, président de la Commission Scolaire de Falher; Don McOuat, Maire de la ville de Falher. Marvin Moore MLA;

Au cours du banquet Marvin Moore remet un chèque de 25,100$ la ville de Falher, fond provenant du M.C.R.

Don McOuat d'une autre main remet cette somme au président de la Commission Scolaire en soulignant que "le Conseil de la Ville a été heureux de signer une entente avec la Commision Scolaire afin d'encourager l'aspect culturel au sein de la communauté.

La nouvelle librairie de l'école fait partie de la nouvelle section Lauzon qui a été construire en 1984 au coût de 234,000$.

Ouverture Officielle de
l'École Communautaire Routhier
Samedi le 16 février 1985 à Falher

Trois professeurs sont honorés

par Francine Garand

FALHER - Samedi le 16 février l'école Routhier de Falher était officiellement dédiée à 3 anciennes institutrices.

Les cérémonies se sont déroulées dans le grand gymnase avec Raymond Despins, directeur de l'école, remplissant le rôle de maître des cérémonies.

Léo Garand président de la commission scolaire souhaitait la bienvenue à la foule rassemblée pour la circonstance et présentait les invités d'honneur qui étaient: M. David King, ministre de l'Education, Marvin Moore, M.L.A. du Smoky River, Son Excellence Mgr. Henri Légaré, Archevêque; M. Lynn Grant, coordonnateur du "School Building Branch"; Père Benoit Frigon, curé de Falher et les commissaires d'école, Marvis Daignault, André Bérubé, Gérard Hachey, et George Gour.

Les invités spéciaux à qui l'école a été dédiée étaient Mme Yvonne Lauzé qui a enseigné durant 34 ans, Mme Blanche Dumas qui a enseigné durant 28 ans et Soeur Emilienne Côté qui a servi comme directrice et enseignante durant 28 ans.

M. Gérard Hachey donna un bref historique de l'école:

"L'histoire de notre école commence en 1919 avec la fondation officielle du district d'école. En 1920, nous arrivent les religieuses de Ste-Croix. Leur arrivée voit les classes s'ouvrir dans le sous sol de l'église. En 1922 la première école fut complétée, où se trouve aujourd'hui l'aile 1957. En 1923, l'école voit pour la première fois le concours du cercle Jeanne d'Arc.

De 1920 à 1927 arrivent dans la région plusieurs nouveaux pionniers et il faut construire une nouvelle école en 1929. Celle-ci est de quatre classes avec 2 autres construites en 1952. Elle a servi comme école secondaire jusqu'à l'an dernier quand on l'a démolie pour faire place à la nouvelle bâtisse d'Art Industriel.

En 1971, la construction a été complétée par la construction de l'élémentaire.

Le programme de la nouvelle construction commenca en 1980-81 avec la phase du programme B.Q.R.P. qui était pour la restauration et la modernisation de l'aile 1971 et 1957 avec les résultats que vous voyez aujourd'hui. Les 2 projets qu'on ouvre officiellement aujourd'hui ont coûté la somme de $700,000. pour le programme du B.Q.R.P. et $1,800,000. sur la nouvelle partie.

La nouvelle addition ainsi que les rénovations dont nous marquons l'ouverture officielle aujourd'hui en soulignant le dévouement de 3 professeurs qui ont joué un rôle très significatif dans l'éducation de notre paroisse.

A titre de président du comité de construction ce fut un plaisir de travailler très étroitement avec mes collègues du conseil scolaire Jean Guérin la direction et le personnel afin de réaliser ce beau projet.

Je veux aussi remercier d'une façon toute particulière M. David King, son personnel et souligner l'appui de notre député l'Honorable Marvin Moore."

M. King a ensuite dévoilé une plaque commémorant la dédication de l'école.

M. Marvin Moore a ensuite remercié le ministère de l'Education pour leur coopération et a félicité toutes les personnes qui ont participé à ce projet de leur bonne coopération. Il a ensuite présenté les armoiries de l'Alberta à Léo Garand président de la commission scolaire.

M. Lynn Grant, coordinateur du "School Building Branch" présenta le drapeau de l'Alberta à George Gour, vice-président de la commission scolaire.

David King a ensuite coupé le ruban assisté de deux étudiants Bertrand Soucy, et Gabriel Guénette.

M. Raymond Despins donna ensuite une brève introduction des 3 dignitaires.

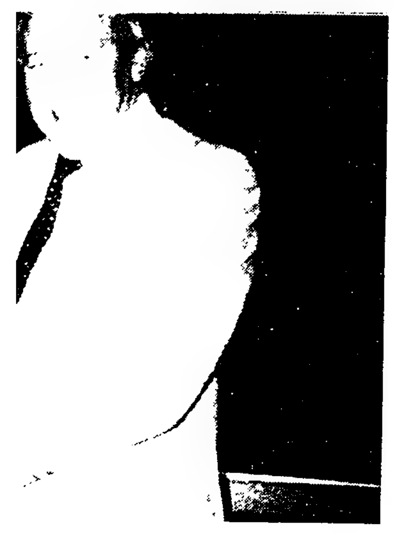
L'aile intermédiaire 1951 a été dédiée aux religieuses de Ste-Croix Emilienne Côté. Elles sont arrivées à Falher en 1920 et ont enseigné jusqu'en 1978. Soixante et une religieuses ont enseigné dans l'école. L'aile élémentaire 1-3 est dédiée à Mme Blanchette Dumas qui a enseigné la 1e et 2e année pendant 28 ans.

L'aile élémentaire 4-6 est dédiée à Mme Yvonne Lauzé qui a enseigné à l'intermédiaire pendant 34 ans.

Après un mot de remerciement de chacune des dignitaires, Monseigneur Légaré a béni l'école et tout le personnel et les étudiants en remerciant spécialement le ministre de l'Education qui a rendu ce projet possible.


La coupe du ruban. Gabriel Guénette, David King, Bertrand Soucy.


La nouvelle bibliothèque.


a Commission Scolaire
de Falher. Marvin Moore MLA;
t un chèque de 25,100$
t.
tte somme au président
e "le Conseil de la Ville
Commision Scolaire afin
communauté.
de la nouvelle section
t de 234,000$.

Ouverture de l'école Routhier (suite)

Témoignage

Lionel Rémillard, Surintendant de l'école Routhier 1979 à 1982

"Il est vrai que nous avons peut-être travaillé, comme le dit Léo Garant dans sa présentation, mais aussi, beaucoup de vous ont su donné... et, c'était pour moi et ça été toujours une source d'inspiration dans le travail que j'y ai apporté.

"Il y avait ici à Falher, tant de personnes dévouées, que ce soit au magasin, que ce soit à la Chambre de Commerce, que ce soit au Hochey, où au Collège avec le maire, de tant en tant avec le Père Forget, des petites réunions un peu partout, parfois avec M. Marvin Moore aussi!...

"Il y avait un appui, un support, un encouragement et une bonne équipe."

"Aujourd'hui ce que vous avez souligné par la dédicace de trois sections de l'école, c'est le travail du coeur de l'école.. Une école c'est un corps qui a besoin d'une âme..."

"Ce coeur, vous l'avez reconnu et personnifié en reconnaissant trois de vos éducateurs du passé... Je vous en félicite".

"Pendant mon séjour à Falher, j'ai eu aussi le plaisir de choisir un personnel vraiment formidable, sous la direction et l'inspiration d'un directeur sans pareil (Raymond Despins) C'était une bonne machine, une machine bien huilée... où règnait aussi une bonne entente entre les Commissions Scolaires et la Commission Scolaire de Falher..."

"Je vous remercie de m'avoir invité, de toute façon invité ou pas nous venions pareil!"

Discours recueilli par Simone Laberge



Les jeunes méritants à l'école de Girouxville pour le mois de janvier sont: Billie Bremmer, 3e année, Darlène Thérrien (2) Daniel Mackell (1) Mitch Tardif (5). Ils ont été honorés pour leur bonne participation au sport.

L'arbre rempli de Valentins à l'arrière plan représente les dons faits par les jeunes (élémentaire) de l'école Girouxville au "troisième monde". Chaque coeur est le fruit d'un dollar donné par les étudiants. Une somme de 182$ a été recueillie.

Ce projet "Valentine Tree" a été lancé par Aide à l'enfance "Casave the Children", au cours de ces deux semaines d'études les jeunes ont acquis de nouvelles connaissances sur les pays sous-développés du "Tiers Monde".

MISE AU POINT

Coopérative d'Habitation Quartier du Collège.

Les chiffres avancés au sujet du prix des loyers ont été originalement préparés en septembre et octobre pour l'application à la SHL. Les intéressés peuvent contacter la responsable du comité des membres, Nicole Beaudoin au 461-4177.

Jean Charles Gil
- Giselle -



par Simone Clermont

Monsieur Gil sera le danseur principal invité lors de la présentation du ballet Giselle présenté à Edmonton (Jubilé) les 25, 26 et 27 février et à Calgary (Jubilé) les 28 février, 1er et 2 mars.

Jean Charles Gil est originaire d'Espagne et il a débuté dans la danse classique à l'âge de 9 ans à Lausanne en Suisse. En 1976, Monsieur Gil se joignait au Ballet National Roland Petit de Marseille. On a vite reconnu ses talents et on le nommait alors presqu'immédiatement le danseur principal de cette troupe célèbre.

En 1980, Monsieur Gil faisait ses débuts en Amérique. Il a rencontré toutes les attentes de New York. Ce danseur émérite n'a que 25 ans et a conquis déjà les coeurs des balletomanes nord américains. Il doit danser durant la présente tournée à Saskatoon, Régina, Grand Forks et Winnipeg.

Pour les présentations à Edmonton on peut composer le 438-4350 afin de réserver des billets; pour Calgary, faites le 234-9033. Un spectacle à ne pas manquer.

Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton

Vendredi et samedi prochain, les demi-finales

Les jeux sont faits! Vendredi soir dernier à l'aréna du Théâtre Popicos, les voix-puckées de Radio-Canada ont évité l'élimination en arrachant de justesse une victoire bien méritée aux dépens des cents-génies des écoles d'immersion.

Grâce à cette victoire de 7 à 5, les équipiers de Radio-Canada sont assurés de participer aux demi-finales. Et quel match en perspective!

S'il faut en croire à la tenue splendide de la nouvelle recrue présentée vendredi soir par les voix-puckées, Maurice Aubin, un joueur repêché à la dernière minute à la télévision anglaise de Radio-Canada. Pour une recrue il a très bien su tirer son épingle du jeu. On a hâte de voir la suite!

Il ne faudrait cependant pas croire que les cent-génies ont mal joué. Bien au contraire! Ils ont su tenir le public en haleine jusqu'à la fin du match. Fait à noter: le dernier point du match s'est fait par vote unanime du public dans un but désert, alors que les cent-génies avaient retiré leur gardien de but. Bel effort de l'équipe des écoles d'immersion et à la saison prochaine.

Les étoiles du match (choisies par Normand Guilbeault, coordonnateur des romans-savons improvisés)

3- Michel Gobeil (cent-génies)
2- Maurice Aubin (Radio-Canada)
1- Normand Latour (Radio-Canada)

Notre prochain rendez-vous

En demi-finale

Vendredi 1er mars,
20 h 00, à l'aréna du Théâtre Popicos
Les Fac-Similés de la Faculté Saint-Jean
vs
Les Rhinosonroses de l'Alliance Chorale

Samedi 2 mars, 20 h 00
Les Jacques-Straps de l'ACFA
vs
Les Voix-puckées de Radio-Canada

Grande Finale Coupe Popicos
Vendredi, 8 mars 20 h 00
(enregistrement du match par I.T.V.)

Fin de la Saison Régulière

Position des équipes

	P. Gagnés	P. perdus	P. pour	P. contre
ACFA	3	1	29	21
Faculté St-Jean	3	1	25	22
Alliance Chorale	2	2	21	28
Radio-Canada	1	3	25	26
Ecoles d'Immersion	1	3	24	27

Les meilleurs compteurs
Classe compétition

	J. Joués	J. Gagnés	Punitions	Moyenne
Claude Cornellier (ACFA)	46	30	12	65.2%
Johanne Cornellier (ACFA)	37	24	11	64.9%
Normand Latour (R.C.)	29	18	11	62.0%
Suzette Lagacé-Aubin (R.C.)	38	23	13	60.5%
Johanne Demers (F. St. J)	36	20	11	55.6%
Michel Gobeil (E.I.)	45	23	13	51.1%
Marc Therrien (F. St. J.)	45	22	16	48.8%
Normand Vincent (R.C.)	43	21	13	48.8%

Géographie et généalogie

par Elphège Boulet

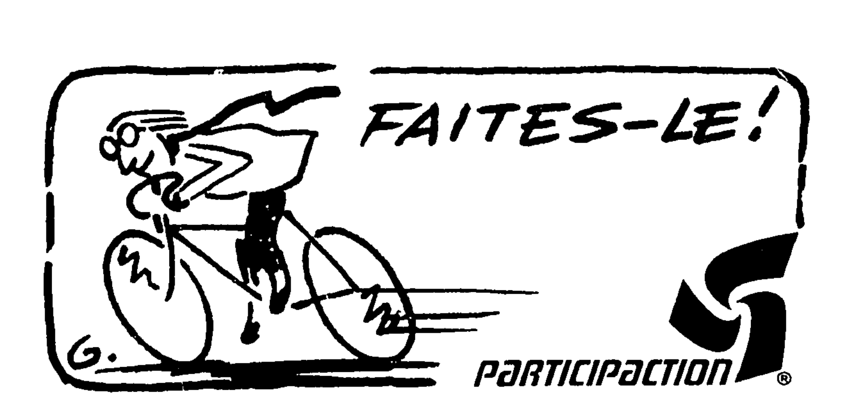
Il arrive parfois de rencontrer des extraits de la carte de Gédéon de Catalogne, 1709; il s'en trouve par exemple dans la revue "Nos Racines", au chapitre 19, ou encore dans l'histoire de Saint-Jean, Ile d'Orléans.

Ce qui frappe surtout c'est la clarté du dessin; on pourrait y faire de longues études sur l'importance des cours d'eau comme voie de communication, sur les seigneuries et les concessions de terres. Ces terres longues, étroites, qui partent du fleuve en belles lignes droites, n'arrivent pas à tout démontrer de l'organisation paroissiale ou de la sauvagerie de l'arrière pays, mais elles suggèrent de bien belles pages d'histoire.

"Puis en regardant de plus près, avec une loupe s'il le faut, on peut lire les noms de ces habitants. Il y a Turcot, Leclerc, Leblanc, Noël, Gosselin, il y a Roy, Chabot, Charlan; et sur cette vieille carte d'un coin de pays lointain on se croirait chez-soi parmi nos voisins aujourdh'ui.(1)

Le géographe du Roi faisait son travail, il faisait aussi de lhistoire et préparait un trésor pour les amateurs de généalogie. "Il est assez bizarre de penser que, grâce à la Société de Généalogie de Québec qui dispose de ces cartes, nous pouvons connaître les noms des propriétaires terriens d'il y a près de trois siècles alors que de telles cartes de l'île d'Orléans du XXe siècle n'existent pas!".

(1) Un visage de l'Île d'Orléans, Saint Jean, Raymont Létourneau. Société Historique et Généalogique de Smoky River.



Carnet d'un chercheur: III

"Hun homme... c't'hun homme!"

par Réal Girard

Mardi après-midi, le 8 janvier 1985, en prenant un café avec Marcel Dubé au Carrefour de Legal, j'établissais un premier contact avec une région qui me semblait inconnue; mais je m'aperçus, rapidement que j'en avais une connaissance, datant des années 1965... quand j'étais venu comme annonceur de CHFA, à la "Fête au Village", ce festival maintenant légendaire à thématique "canadienne-française".

Mais à un moment donné, un jeune homme de 70 ans s'adonne à passer devant le Carrefour et Marcel l'invite à prendre un café avec nous. Il est jovial et bien droit, son nom est Lucien Bergevin. Ce nom m'a ramené vers les années '60, lorsque j'allais au Collège St-Jean avec Les Bergevins, Chauvette, Froment et d'autres de la région de Morinville et de Legal.

Mais voilà que d'un sujet de conversation à l'autre. M. Lucien Bergevin mentionne du temps qu'il avait connu les Plamondon qui passaient alors par Legal. Et l'expression favorite du père Jos Plamondon, qui s'exclamait, en aspirant l'article "Hun homme...c't'hun homme!". Là dessus, j'ai essayé de recréer le même espace en un autre temps; de songer à la définition de l'homme dont parlait le fondateur de Plamondon-ville. Il était peut-être l'objet de mon enquête, ce Franco-albertain, sur son histoire et son folklore, ses croyances et les rites de sa vie quotidienne.

Il fallait "imager" le portrait-type, mâle et femelle, d'un Franco-albertain, d'une Franco-albertaine. J'ai monté un portrait à programmation variable, ses compléments circonstantiels variant dans le temps et l'espace.

Le portrait-type du Franco-albertain pourrait s'appeler **Modeste:** il serait né dans la Beauce en 1885. Son père venait de Loretteville, près du village Huron, et sa mère venait de Toulon, en France. Ils étaient 10 frères et soeurs qui habitaient sur une petite ferme. Modeste tombe malade et un prêtre lui conseille le temps sec et les autres avantages de l'Alberta. En 1895, Modeste arrive avec sa famille à Morinville: il est élevé sur un homestead. En 1920, pendant le pélerinage annuel à Ste-Anne au Lac Ste-Anne, Modeste rencontre le portrait type d'une Franco-Albertaine.

Son nom est **LAURA**, elle est née à St-Albert en 1900. Son père, un canadien-français, était né dans le Dakota et durant un voyage vers le Nord-ouest, il avait épousé une Métis-Indienne du Lac-la-Nonne; elle aurait connu Louis Riel. Laura parle le cris, le français et l'anglais; elle va à l'école, au couvent, puis s'en va travailler à Edmonton. C'est pendant la procession aux flambeaux qu'elle rencontre Modeste au pélerinage du Lac Ste-Anne.

Modeste et Laura pourraient s'épouser l'année suivante et commencer à "imager" la deuxième génération de portrait-type d'enfants Franco-Albertains, Franco-Albertaines. Ajoutons à l'histoire qu'ils auraient pris un homestead à Ste-Lina après leur mariage; Qu'ils auraient élevé 4 garçons et 4 filles pendant la crise et la guerre. Ils se sont mariés à leur tour, Modeste et Laura sont au "Chateau" de Legal. Tous leurs enfants parlent français, et même le cri, l'ukrainien, le chinois et bien entendu l'anglais. Ceci nous amenerait vers les années '50.

Ces portaits-types sont évidemment variables, comme je t'ai déjà mentionné, car si vous changez l'antécédent des parents, date de naissance et mariage, noms géographiques, mais il y aura toujours l'image à créer du Franco-Albertain et de la Franco-Albertaine... et qu'on pourra toujours conclure avec le père Jos Plamondon qu'"hun homme, c't'hun homme!" et qu'"hunne femme, c't'hunne femme!"

Mais le vrai travail commence pour moi; me lancer sur les pistes de Modeste et Laura; stratégies à inventer pour les inscrire dans l'espace du temps.

L'accueil et le café sont bons au Carrefour de Legal: où Marcel et Lucien, par la magie de la communication populaire, reconstituaient les notions secrètes, recettes, mode d'emploi, et la fabrication du concept "Franco-Albertain" que j'ai noté cet après-midi du 8 janvier, sur le petit journal de l'ACFA de Legal.

L'ALGUE SANS SOLEIL

(SHS) Toutes les plantes ont besoin de lumière, mais quelle est celle qui en nécessite le moins ? C'est une nouvelle algue rouge, qui vient d'être découverte au fond de l'eau, dans les Bahamas, à 268 mètres de profondeur. C'est là la nuit presque totale : on estime que la lumière n'y a guère plus que cinq dix-millièmes de son intensité à la surface de l'eau. Les chercheurs du Smithsonian Institute, à Washington, encore tout étonnés de cette découverte, n'ont pas fini de s'interroger sur les propriétés de cette algue, qui utilise avec une efficacité jamais vue l'énergie lumineuse pour effectuer sa photosynthèse.



CHAMBRE DES COMMUNES

Comité permanent

DE LA

SANTE, DU BIEN-ETRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales a été chargé d'examiner les questions abordées dans le document de consultation intitulé "Prestations aux enfants et aux personnes âgées", déposé par le ministre de la Santé et du Bien-être social le 28 janvier 1985. Le Comité doit remettre son rapport au plus tard le 1er avril 1985.

Les particuliers et les organismes qui le désirent peuvent présenter un mémoire au Comité en anglais, en français ou dans les deux langues officielles.

Il est recommandé de dactylographier les mémoires sur du papier de 28 cm sur 22 cm avec marges respectives de 3 cm et de 2 cm.

Les mémoires présentés au Comité pourront être rendus publics à la discrétion de ce dernier.

On peut se procurer un exemplaire du document de consultation aux bureaux régionaux de la Direction des programmes de la sécurité du revenu du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les députés ont également accès à un certain nombre de copies par l'entremise du Service de la distribution des documents parlementaires.

Les mémoires doivent parvenir au Comité au pus tard à 17 heures, le 21 mars 1985. Prière de les envoyer à l'adresse suivante:

Greffier
COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

M. Bruce Halliday, député
Président

Nécrologie

Napoléon Tremblay

par Jules Van Brabant

Chers parents et amis(ies):

Ce m'est un agréable devoir de faire une courte eulogie de Napoléon Tremblay, qui est maintenant à son dernier repos.

Napoléon, fils d'Aimé Tremblay et de Marie Fontaine est né à Lafond le 9 juillet 1914, et il est entré dans la GLOIRE DE SON SEIGNEUR dimanche le 27 janvier dernier.

Il laisse dans le deuil, son épouse Gertrude, huit enfants, 27 petits enfants et cinq arrières petits enfants. Il a aussi deux frères, une soeur et une demi-soeur qui lui survivent.

Napoléon demeura sur sa terre à Lafond pendant une trentaine d'années. Il était un travailleur acharné, en plus d'être un chrétien bien convaincu. Son Seigneur Dieu était toujours le premier servi.

En 1971 suite à une sérieuse opération au cerveau il paralysa et perdit quelque peu la facilité de parler. Il se remit tout de même assez bien, et reprit aussi le goût et la joie de vivre. C'est à ce temps qu'il prit sa retraite à Saint-Paul, avec Gertrude son énergique épouse.

Encore ici, la maladie et les croix l'accompagnèrent souvent au cours de sa vie quotidienne. Avec les soins diligents de son épouse et une foi inébranlable en Dieu, il traversa avec courage et grande résignation plusieurs étapes douleureuses. Tout de même, malgré ces revers et contretemps il réussissait à garder sa belle humeur.

Sa plus grande joie était d'être entouré de sa nombreuse et belle famille. Rien qu'il aimait mieux, que lorsque ses garçons l'invitaient pour aller à la chasse ou à la pêche. Il aimait tant la grande nature. Et que dire de ses chers petits enfants? Il s'amusait beaucoup à les taquiner, surtout avec sa canne. Il démontrait son affection de grand papa envers tous les petits enfants.

Malgré les nombreuses épreuves et afflictions, Napoléon et Gertrude passèrent ensemble 14 belles années à Saint-Paul, où ils se firent de très nombreux amis. Une de leur grande consolation fut bien de pouvoir assister tous les jours au Saint Sacrifice de Messe. Au besoin, Napoléon assistait le prêtre en servant la messe.

Le 30 décembre passé, Napolépon était frappé par une maladie qui devait l'emporter. Un anévrisme d'une



artère principale éclata. Un mois de souffrances intenses, même sous les bons soins des docteurs et des infirmières de l'Université de l'Alberta à Edmonton, ne purent enrayer le mal et ses irrévocables effets.

Il rendit sa belle âme à Son Créateur le 27 janvier 1985 à 23 h 15.

Je crois que nous pouvons résumer la vie de notre cher défunt en disant: Napoléon était un homme juste. Avec sa lampe allumée il veillait toujours et se tenait prêt pour la venue de son maître, afin de recevoir la couronne éternelle, que Dieu et lui, avait façonnée ensemble, tout le long des 70 années.

Que son âme et les âmes des fidèles défunts par la miséricorde de Dieu reposent en paix. Amen.

Rose Anna Lambert

par Marie-Paule Boulet

C'est avec regret que nous apprenions le 30 janvier dernier le décès de Mme Rose Anna Lambert, née Lemay.

Elle naquit le 30 mai 1915 et épousait Maurice Lambert le 25 novembre 1936.

L'ont devancés dans la mort son fils Eugène et son gendre John Tally.

Elle laisse dans le deuil son époux Maurice, sa fille Marie et sn époux Philippe Pitre; une bru, Elaine Lambert et sept petits-enfants; Dwayne et Johanne Tally, Jocelyne et Michelle Lambert; Tammy, Angélina et Edward Lambert.

Elle laisse également quatre frères: Aimé de Guy; Joseph, Adolphe et Roland de Coquitlam, C.B.; sept soeurs: Rose et Lima (Mme Raoul Lambert), Thérèse (Mme Ome Lambert) de High Prairie; Marie (Mme Eddie Gagné), Antoinette (Mme Roma Boivin) de Guy; Georgiana (Mme René Bradley), Cécile (Mme René Lambert) de Coquitlam, C.B.; Lucille de Morinville, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service funéraire eut lieu le 5 février 1985 en l'église St. Guy, le Rév. Père Benoit Frigon célébrait et était assisté des Rév. Pères Gendre de High Prairie et Dubuc de Falher.

Les servants de messe: Dwayne Tally et Léo Arsenault. Portait la Croix: André Bourgeois. Les porteurs: Henri et Roger Lambert, Aurèle et Pierre Lemay, René Bourgeois et Denis Gagné. L'inhumation eut lieu au cimetière de Guy.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Petites annonces

A vendre: Motor home Apalache '80, 23 1/2 de longueur, 77,000 kilomètres, contrôleur de vitesse, très bonne condition. Moteur 400, prix: 31,000$. Tél: 433-9376.

Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

Je recherche une personne pouvant faire du traitement de textes et du travail général de bureau occasionnellement. Si vous êtes intéressée, appelez au 468-9406.

Donnerais des cours privés de guitare et de basse. Populaire, classique et jazz. Je suis diplômé en musique, j'ai quinze ans d'expérience. Tél: 465-4984, Yves Lévesque

J'offre mes services pour garder vos enfants. J'ai travaillé dans une garderie et étudié en psychologie enfantine. Composez 426-1156, Guylaine.

A vendre un Colico Vision avec 4 cassettes, en très bon état, 99$. Tél.: 433-9376.

Femme veux garder des enfants de deux ans en montant durant la semaine. Millwoods 463-9579.

A vendre un set de salle à dîner en bois et chaises en velours, en bonne condition, très bon prix. Tél.: 450-1160 après 6 heures.

A vendre Dodge Aspin 1977, spécial édition, $2000.00. Tél: 450-1160 après 6 heures.

Les hommes ont-ils peur des femmes?

Voilà une question qui, à première vue, peut faire sourire car, ordinairement, ce sont les femmes qui sont soupçonnées d'avoir peur des hommes. Pourtant à y regarder de plus près, il est relativement facile de rappeler un bon nombre d'exemples qui, même s'ils ne sont pas originaux, suggèrent fortement que bien des hommes ne sont pas aussi courageux vis-à-vis des femmes qu'ils se plaisent à le dire.

Il serait difficile de déterminer le nombre d'hommes mariés qui ont peur de leur épouse tant le nombre est grand. Lorsque les premiers mois du mariage sont passés et que la fleur romantique a été cueillie, on assiste, chez beaucoup de couples à un changement radical de leurs relations. Très souvent, les nouveaux mariés, surtout s'ils se sont mal connus lors des fiançailles, découvrent que leurs besoins respectifs sont loin de concorder. Comme les femmes ont appris qu'elles avaient les mêmes droits que les hommes, il n'est plus question pour monsieur d'organiser la vie du couple en tenant compte de ses seuls besoins: par exemple, il est de moins en moins possible pour monsieur d'aller jouer au golf le samedi et le dimanche, d'aller faire un tour aux courses le mardi soir ou d'arrêter à la taverne en revenant de l'ouvrage. Si madame désire magasiner le samedi et visiter la famille le dimanche, si elle veut aller au cinéma le mardi soir et qu'elle a décidé de servir le souper à six heures, voilà autant de besoins dont le mari doit tenir compte. Qu'il le veuille ou non, il doit développer l'art du compromis!

Par ailleurs, il existe un domaine plus complexe où l'homme marié manifestera une certaine crainte vis-à-vis de son épouse: c'est celui de l'infidélité. Pour le meilleur ou pour le pire, combien d'hommes n'osent-ils tromper leur épouse, non pour des raisons religieuses, sociales ou familiales, mais parce qu'ils ont peur d'être surpris par leur épouse? Mais nous glissons sur un terrain dangereux d'où il est préférable de sortir rapidement... Qu'il suffise de citer le cas de cet homme marié, père de quatre enfants, qui se fait surprendre par son épouse avec sa secrétaire dans les bras. Il avouait par la suite: "Quand j'ai vu ma femme entre dans le bureau, j'ai eu tellement peur que ma première idée a été de sauter par la fenêtre. Mais mon bureau est au trente-deuxième étage...".

Les hommes ont-ils peur des femmes? Pour y répondre, il vous faut en tout cas, une bonne dose d'humour.

DE L'AFRIQUE À LA FLORIDE

(SHS) Comme si les Africains n'avaient pas assez de la sécheresse, voici que leur sol desséché fout le camp, arraché par les vents, vers la Floride. Migration qui d'ailleurs mécontente fort les Floridiens. Pensez, depuis plusieurs étés, cette poussière leur retombe sur la tête lorsqu'il pleut, sous forme d'une boue rougeâtre. Joseph Prospero, un chimiste de l'Université de Miami, recense depuis 1965 la concentration de poussière africaine qui traverse l'Atlantique. Jamais n'a-t-elle été aussi élevée qu'en 1983, dit-il. Le sommet précédent avait été atteint au début des années 70 alors que la sécheresse dévastait une fois de plus l'Afrique du Nord.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Substitution simultanée des émissions sous-titrées codées. Le C.R.T.C. a annoncé comment il entend administrer un amendement à son Réglement sur la télévision par câble, de façon à s'assurer que, dans la mesure du possible, des versions sous-titrées codées des émissions de télévision, y compris des émissions canadiennes, soient disponibles auprès des abonnés de la télévision par câble qui sont sourds ou malentendants (avis CRTC 85-28). Les émissions sous-titrées codées fournissent un résumé écrit du contenu verbal d'une émission qui n'est rendue visible à l'écran qu'à l'aide d'un décodeur spécial.

Le C.R.T.C. de concert avec le Conseil canadien de coordination de la déficience auditive et d'autres représentants des sourds et des malentendants au Canada, surveillera de près la collaboration des titulaires de licences de télévision relativement au respect de ces principes. Le conseil encourage également ls radiodiffuseurs à utiliser un nombre croissant de commerciaux e versions sous-titrées codées et rappellent aux radiodiffuseurs qui n'ont pas encore demandé l'approbation du C.R.T.C. pour l'utilisation de l'intervalle de suppression de trame aux fins de sous-titrage codé de le faire sans délai.

Renseignements: Services d'information, Ottawa (Ont.), K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou notre bureau régional: 700, West Georgia, Suite 1130, Case postale 10105, Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6 (604) 666-2111.

Canada

VOTRE ENFANT ET LA TÉLÉVISION

Code de la publicité destiné aux enfants

par Peggy Stevenson

(NC) — Le Comité chargé d'appliquer le Code de la publicité radiodiffusée a récemment apporté des modifications à certaines de ses dispositions de manière à tenir compte des plus récentes techniques complexes et innovatrices utilisées dans le domaine de la publicité.

Défense d'exercer des pressions exagérées

Les messages par lesquels des primes sont offertes doivent mettre l'accent au moins à part égale sur le produit. En outre, la promotion de la prime ne doit pas excéder la plus courte de ces deux périodes: la moitié de la durée totale du message ou 20 secondes. (Une prime s'entend de tout ce qui est offert, sans ou moyennant frais supplémentaires, qui a pour objet d'inciter à l'achat du produit ou du service régulier de l'annonceur.)

Caution ou promotion personnelles

Le marionnettes, les personnes et les personnages (y compris les personnages dessinés du genre dessins animés) bien connus des enfants et (ou) participant à des émissions pour enfants ne peuvent cautionner ou promouvoir personnellement des produits, des primes ou des services. La simple présence de tels marionnettes, personnes et personnages bien connus dans un message publicitaire ne constitue pas nécessairement la caution ou la promotion personnelles. (Par exemple, des séquences filmées ou d'animation sont acceptables comme brève introduction à un message publicitaire, aux fins d'en donner le ton ou d'en établir le thème, avant de présenter le sujet même du message publicitaire.)

Cette restriction ne vise pas les personnages créés par un publicitaire, que des annonceurs peuvent utiliser pour vendre leurs produits ainsi que d'autres produits du même annonceur ou d'autres annonceurs autorisés sous licence à utiliser ces personnages à des fins de promotion.

Des comédiens ou des annonceurs professionels qui ne jouent pas de rôle dans des émissions pour enfants peuvent être utilisés comme porte-parole dans la publicité destinée aux enfants.

Il n'y a pas de restriction concernant les personnages utilisés pour faire des énoncés factuels ayant trait à des avantages d'ordre nutritif ou éducatif dans la publicité destinée aux enfants.

Sécurité

La publicité, à l'exception des messages en faveur de la sécurité, ne doit pas représenter des adultes ou des enfants accomplissant des actions ou se trouvant dans des situations contraires à la sécurité, par exemple: jouer à l'intérieur d'un réfrigérateur ou avec des allumettes, enfreindre les règlements de la circulation, accepter des cadeaux d'étrangers ou se trouver en état d'ébriété ou sous l'empire de drogues.

Valeurs sociales

La publicité doit s'abstenir de mettre à l'honneur ou d'encourager des valeurs qui ne respectent pas la morale, l'éthique ou la législation acceptées par la société canadienne contemporaine.

Au Québec, il est interdit de diffuser des annonces publicitaires au cours de programmes destinés aux enfants de moins de 12 ans.

Pour obtenir un exemplaire du Code de la publicité destinée au enfants, il suffit d'écrire au: Conseil des normes de la publicité, 1240, rue Bay (pièce 302), Toronto (Ontario), M5R 2A7.

Peggy Stevenson est directrice générale de l'Institut de radiotélévision pour enfants.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

SHAW CABLESYSTEMS LTD. Décision CRTC 85-88. Secteur d'Edmonton et les environs, Alta. Suite à l'avis public CRTC 1984-292 du 4 décembre 1984, le Conseil approuve en partie la demande de modification de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant un secteur d'Edmonton et les environs, visant à majorer les tarifs d'abonnement mensuel et d'installation maximaux. Le Conseil approuve une majoration de ce tarif à 10$, qu'il estime justifiée du point de vue financier et en fonction des critères établis par le Conseil aux fins de l'étude des demandes de majorations tarifaires. Cette majoration permettra à la titulaire de couvrir une partie importante des dépenses en immobilisations nécessaires afin de continuer à maintenir le niveau de service présentement offert aux abonnés. Le Conseil approuve également une majoration du tarif d'installation maximal de 27,83$ à 38,96$. Le Conseil a tenu compte du fait que cette majoration ne couvrira qu'une partie des coûts réels d'installation, et il a jugé que cette majoration est justifiée du point de vue financier.

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HNR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 000633 - pour Service Correctionnel Canada
Edmonton, Alberta
Institut à sécurité maximum Edmonton
Système d'égoût comminatoire (connection égoût et passage à homme)

Date limite: **7 mars 1985**

Dépôt: **aucun**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction situé à Edmonton, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Invitation de propositions

Des propositions cachetées pour la location d'accomodation ci-après mentionnée, adressées au Chef, Politique de contrat et Administration, Région Ouest, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de proposition sont disponibles de Travaux Publics Canada à l'adresse indiquée ci-haut.

LOCATION

Projet 29-84
Location d'espace à bureau
Emploi et Immigration Canada
Edmonton, Alberta

Espace à bureau classe "A" comprenant approximativement 1425 mètres carrés d'espace à louer sur plancher contigu, 5 postes de stationnement (sous-terrain ou énergétique) dans la partie sud d'Edmonton, à l'intérieur des frontières suivantes - 51 avenue (sud), 92e rue (est), 112e rue (ouest), et Saskatchewan Drive (nord), tout en fournissant le transport en commun de 30 minutes, pas plus de 400 mètres d'un arrêt d'autobus.

L'édifice à être considéré doit fournir l'accès complet aux handicapés, rencontre les exigences du Programme fédéral d'affichage d'Identité du Gouvernement du Canada, et les normes établies par le Commissaire aux incendies du Canada

Le bail sera de cinq (5) ans avec options de renouveler, commencant le 1er novembre, 1985 ou plus tôt.

Date limite: **15h00 (HNR) mardi 19 mars 85**

Pour de plus amples détails communiquez avec:

Esther Moore
Agent de location
Administration des propriétés
Téléphone: (403) 420-3268

INSTRUCTIONS

Les propositions doivent être soumises sur les formules fournies par le ministère et remplies selon les conditions établies dans les documents de propositions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune proposition.

Canada



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour le remplacement des conduites souterraines d'eau et des nouvelles conduites bfc Edmonton (dossier ED 560 10), réparations extérieures Quonset Huts phase 1 Camp Wainwright (Alberta) (dossier WR 561 10), fourniture et l'installation des fenêtres en aluminium, parement métallique et l'isolant aux bâtiments 27 et 59 Camp Wainwright (Alberta) Dossier WR 563 10 et fourniture et l'installation du système de chaufage à la vapeur au bâtiment 54 bfc Cold Lake (Alberta) dossier CI 560 10 La date prescrite pour ED 560 10, WR 563 10 et CL 560 10 est le 21 mars 1985. La date prescrite pour WR 561 10 est le 20 mars 1985. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269 rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220 - 4e avenue s.-e., Calgary (Alberta); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1100 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan); 4900, rue Yonge, Willowdale (Ontario); Travaux publics Canada, Frobisher Bay, (T.N.-O.); Travaux publics Canada, Frobisher Bay, (T.N.-O); sur versement aux dépôt exigible.

PROJET

No. 000110 - pour Santé et Bien-être Social Canada
Pangnirtung (T.N.-O)
Rénover le poste de soins infirmiers existant

Date limite: **le jeudi 4 avril 1985**

Dépôt: **50$**

PROJET

No. 150310 - pour Santé et Bien-être Social Canada
Hall Beach (T.N.-O.)
Poste de soins infirmiers et résidence

Date limite: **le jeudi 4 avril 1985**

Dépôt: **$250.**

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); à Regina, et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg (Manitoba); à Toronto, (Ontario); à Yellowknife (T.N.-O) et Travaux public Canada, Yellowknife (T.N.-O).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

103-12

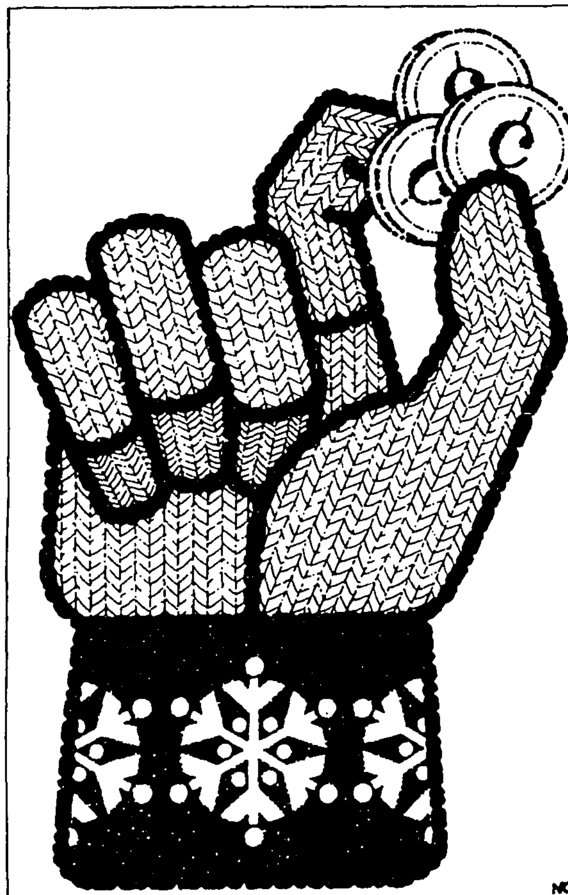


LA COMPTABILITÉ ET VOTRE ARGENT

Wilf Caplan, f.c.g.a.

Vos impôts

(NC) — Outre la réalité fondamentale à l'effet que personne ne veut verser plus d'impôts qu'il ne le doit légalement, il y a une autre raison pour laquelle vous ne devez verser que le montant dû. Si vous versiez plus d'impôts que nécessaire, vous pourriez mettre en danger votre propre stabilité financière et la stabilité de vos placements. À mesure que les règlements fiscaux deviennent plus complexes, vous agissez dans l'intérêt général lorsque vous réduisez vos impôts au minimum aux termes de la loi. Une bonne façon c vous assurer de garder vos impôts au minimum serait de consulter un expert dans la matière. Un comptable général agréé (CGA) qui se servira de ses connaissances de la fiscalité et de la Loi de l'impôt sur le revenu serait une telle personne.



Les intérêts hypothécaires

Certaines règles fondamentales sont très générales, tandis que d'autres ont trait aux placements, aux rentes, aux abris fiscaux et à la présentation de rapports d'impôt.

En règle générale, les intérêts hypothécaires ne sont pas déductibles. Mais si vous contractez un emprunt hypothécaire afin de financer un emprunt au titre d'un placement, ces intérêts pourraient être déductibles. Ainsi, l'hypothéqué pourrait adopter de contracter un second emprunt et d'utiliser une partie de cet emprunt pour régler une partie de son hypothèque et ensuite, de refinancer à nouveau l'hypothèque afin de régler son emprunt au titre d'un placement. Il s'agit d'un moyen détourné mais tout de même légal de rendre admissibles les intérêts hypothécaires.

Pour qu'ils soient admissibles à titre de déduction fiscale, les frais hypothécaires doivent être engagés relativement à un placement plutôt qu'à l'acquisition d'un bien personnel. Autant que possible, les autres achats devraient être réglés au comptant. Une autre stratégie apparentée serait le fractionnement du revenu. Ainsi, une partie du revenu imposable d'une personne assujettie à une tranche d'imposition élevée est transférée à un membre de la famille qui lui, est assujetti à une tranche d'imposition peu élevée:

(1) La personne assujettie à une tranche d'imposition élevée peut consentir un prêt ne portant pas intérêt à un membre de sa famille étant assujetti à une faible tranche d'imposition, afin d'acquérir un placement. Ainsi, c'est la personne qui a un faible revenu qui est imposée. Mise en garde: vous ne pouvez lui remettre l'argent ou le placement tout simplement. Le prêt et l'acquisition doivent être documentés selon les règles.

(2) Le conjoint ayant le revenu le plus faible devrait faire les placements et le conjoint gagnant un revenu plus considérable devrait se charger des dépenses personnelles. Une variation: un héritage devrait être utilisé aux fins de placements par le membre de la famille qui gagne le plus faible revenu tandis que la personne qui gagne le revenu le plus élevé se chargerait des dépenses personnelles.

(3) Le fractionnement du revenu entre les enfants aurait le même effet. Un prêt ne portant pas intérêt peut être consenti à un enfant pour un placement. Le revenu de ce placement sera imposé, s'il y a lieu, au taux applicable à l'enfant. Un étudiant se trouvant dans cette position pourrait porter ses frais de cours en déduction d'un tel revenu.

Si vous exploitez une entreprise, vous pouvez, dans certains cas, constituer votre portefeuille de placements en une société. Vous pouvez employer votre conjoint dans l'entreprise ou même en faire un associé à parts égales afin de diviser la responsabilité fiscale. Une autre déduction importante serait une partie de vos frais de logement et de voiture pour la conduite des affaires.

Si vous voulez discuter de ces déductions en plus de détails et obtenir d'autres renseignements sur la façon dont un CGA peut vous aider à planifier vos impôts, communiquez avec le comptable général agréé le plus près de chez-vous ou écrivez-moi à l'adresse suivante: Association des comptables généraux agréés du Canada, 740-1176 West Georgia St., Vancouver, C.-B. V6E 4A2.

Wilf Caplan, f.c.g.a., est le président de l'Association des comptables généraux agréés du Canada.

Jhirmack a son porte-parole au Québec, Marcel Pelchat

La société Playtex, distributrice de la gamme de produits capillaires Jhirmack, a annoncé, tout dernièrement la nomination de Marcel Pelchat à titre de porte-parole de Jhirmack au Québec.

"Maître-coiffeur" en titre, Marcel Pelchat est propriétaire du salon Marcel Pelchat Coiffure à Sainte-Foy en banlieue de Québec, un vaste salon de 32 employés, dont la clientèle se chiffre à 40 000 personnes.

La société Playtex a choisi M. Pelchat en raison de sa connaissance approfondie des domaines de la beauté et de la mode et de sa réputation dans le milieu. Il a déjà réalisé bon nombre d'entrevues à la radio et à la télé portant sur les tendances dans la coiffure et sur divers aspects de la beauté et de la santé des cheveux.

Le lien Jhirmack-Marcel Pelchat ne date cependant pas d'aujourd'hui. M. Pelchat prend plaisir à expliquer que ce n'est que lorsqu'il a lui-même employé les produits Jhirmack, dans son salon, qu'il a été convaincu de leur supériorité. "Je suis ravi de représenter la maison Jhirmack en territoire québécois, parce que je connais moi-même les possibilités de leur gamme de produits", de souligner Marcel Pelchat.

La société Playtex Ltd., dont le siège-social est situé à Malton en Ontario, est une filiale de International Playtex, Inc. de Stamford, Connecticut. Cette compagnie est un chef-de-file au Canada, dans le secteur des produits pour utilisation familiale et celui des sous-vêtements féminins.

Commis - caissier(ière)

La CAISSE FRANCALTA est à la recherche d'une personne pour le poste de COMMIS CAISSIER(IÈRE)

La personne devrait avoir de l'expérience pour ce poste ou un domaine connexe et être disponible immédiatement.

Le salaire sera basé sur l'expérience du candidat.

Pour plus de renseignements communiquez avec **Lise Paquet au numéro 465-9791.**



Commis Postal à temps partiel

La Société Canadienne des Postes est présentement à la recherche d'employés pour un travail à l'intérieur à temps partiel dans l'usine de triage du courrier dans le Nord-est Calgary. Les intéressés doivent pouvoir s'adonner au travail en relais dans une atmosphère "d'usine". Ils doivent également être dans un état physique permettant de lever du courrier pesant jusqu'à 30 kilogrammes. Un emploi à plein temps dans l'avenir demeure une possibilité.

Les intéressés sont priés de soumettre un résumé par écrit détaillant leur expérience et qualifications au complet d'ici le 6 mars, 1985 à:

Centre d'emploi
Société des Postes Canada
Calgary, Alberta
T2E 7T9

Un employeur à action affirmative

Société Canadienne des Postes



La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une société de la Couronne qui oeuvre avec les entreprises, les établissements financiers, les gouvernements et les particuliers en vue d'améliorer le logement des Canadiens. Nous avons présentement un poste à combler au sein du service immobilier de notre succursale d'Edmonton, en Alberta.

Agent, gestion d'immeubles (maisons unifamiliales et copropriétés) Salaire intial: 26 572$ - 29 250$

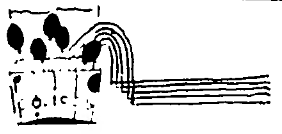
Vous assumerez la responsabilité de l'acquisition, en temps voulu, de toutes les maisons unifamiliales et copropriétés et de la préparation des données et renseignements relatifs à ces immeubles afin de faciliter l'analyse des ventes. Vous serez également chargé de l'établissement des budgets immobiliers, l'élaboration et l'émission de soumissions/offres appropriées ayant trait aux travaux de réparation ainsi que la supervision et l'évaluation d'entrepreneurs.

Vous possédez au moins trois années d'expérience en gestion d'immeubles résidentiels ainsi qu'une connaissance de la Loi sur les copropriétés, et vous savez traiter adéquatement avec les conseils d'immeubles en copropriété et les sociétés de gestion d'immeubles. Vous démontrez également des aptitudes très développées pour les relations humaines, la négociation, la planification, l'organisation, l'analyse, l'administration et la supervision. Une connaissance de base des méthodes d'évaluation constituerait un atout important. Vous devez être capable de communiquer facilement en anglais, détenir un permis de conduire valide et disposer d'une voiture pour votre travail.

Notre gamme d'avantages sociaux est concurrentielle et extrêmement intéressante. Si vous cherchez un poste qui offre des perspective d'avenir et des défis, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le mercredi 6 mars 1985 à: F. Hodgson, directeur provincial/directeur de succursale, SCHL, c.p. 1273, Edmonton (Alberta) T5J 2M8.

La SCHL offre des chances égales d'emploi à tous.

Canada



La Boîte à Popicos, troupe professionnelle de théâtre pour enfants est à la recherche d'un(e)

Administrateur(trice)

Responsable au directeur artistique pour:
- la gestion des budgets de la troupe et du Théâtre Popicos
- la comptabilité
- la planification des budgets et demandes de subventions
- la planification et exécution de la campagne de levée de fonds
- le maintien des contacts entre Boîte à Popicos et les autres organismes francophones et de théâtre
- la position d'agent de promotion auprès des agences gouvernementales
- la gérance du Théâtre Popicos
- la position de co-ordonnateur(trice) du personnel administratif

Les candidats(tes) intéressés(es) doivent:
- posséder une connaissance du milieu minoritaire
- avoir une expérience préalable à l'administration
- être très disponible (flexibilité de l'horaire de travail et déplacements possibles)
- avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit

Salaire: à négocier

Date prévue d'entrée en fonction:
- le plus tôt possible

Les candidats(tes) sont priés(es) d'envoyer leur Curriculum Vitae avant le 29 mars à:

La Boîte à Popicos
8520 - 91 rue
Edmonton, Alberta
T6C 3M9
à l'attention de M. Denis Couture
Tél: (403) 469-7193

Avez-vous votre copie?

Gouvernement du Canada / Government of Canada — Expansion industrielle régionale / Regional Industrial Expansion

Document de consultation sur la petite et moyenne entreprise

Le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) vient de publier un *Document de consultation sur la petite et moyenne entreprise.*

A propos du *document...*

Ce document sert de point de départ à une série de consultations que le ministre d'État (Petites entreprises), monsieur André Bissonnette, entreprendra bientôt dans les grands centres du Canada.

Pourquoi est-ce important?

En vue d'améliorer et de renforcer l'environnement de la petite entreprise, vous pouvez nous aider à identifier les questions-clés, les priorités et les dossiers de grande importance.

Comment l'obtenir...

Pour obtenir une copie gratuite du *Document* vous pouvez vous adresser au bureau régional du MEIR ou au bureau de la Banque fédérale de développement le plus proche, ou encore remplir le bon de commande ci-dessous.

Comment faire connaître vos commentaires...

Pour faire part de vos commentaires, écrivez au Secrétariat à la petite entreprise, 235, rue Queen, Ottawa K1A 0H5 ou téléphonez à frais virés à (613) 995-9197.

Procurez-vous le document, lisez-le, faites vos commentaires

Poster à :
Secrétariat à
la petite entreprise
235, rue Queen
Ottawa K1A 0H5

Adresser ma copie à :
Nom : ____________________
Adresse : ____________________
Ville : ____________________
Province: ____________________ Code : __________

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Expansion industrielle régionale / Regional Industrial Expansion

Canada

La France, quatrième exportateur mondial

par André Tétard

En France, dans la population active, une personne sur quatre travaille pour l'exportation. Il faut savoir de plus qu'un Français exporte 31% de plus qu'un Italien, 46% de plus qu'un Japonais et 88% de plus qu'un citoyen américain. Toutes les entreprises françaises sont d'ailleurs convaincues du bien-fondé de l'exportation et elles placent la France dans le peloton de tête des puissances exportatrices mondiales, derrière le fameux trio: Etats-Unis, R.F.A. et Japon, mais devant la Grande Bretagne et même l'Union Soviétique.

C'est dire malgré la conjoncture, la bonne vitalité d'une grande partie des entreprises françaises qui ont tablé sur l'innovation, la spécialisation et les "créneaux", comme l'on dit, dans lesquels on peut proposer des produits sans équivalents sur le marché international.

Le gouvernement français, par l'intermédiaire de Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a pris un série de mesures: 1) pour restaurer l'équilibre de nos échanges extérieurs qui, pour l'instant, restent quelque peu déficitaires: 25 milliards de francs français pour 1984. La lutte contre l'inflation, les actions de modernisation accélérée de notre appareil industriel, le développement des réseaux commerciaux et l'assainissement financier des entreprises doivent permettre aux firmes françaises de reconquérir des parts substantielles du marché national et d'accroître fortement la présence de la France sur les marchés étrangers. Ce double mouvement est la condition indispensable de l'équilibre de nos échanges.

2) Autres mesures:

- La promotion du commerce courant vers les pays industrialisés sera encouragée par le développement des investissements commerciaux à l'étranger et l'assouplissement des conditions d'action des entreprises qui exportent; il sera veillé à ce que, sur les grands contrats, les entreprises françaises continuent à répondre de manière compétitive à la concurrence internationale; l'effort d'amélioration du solde énergétique sera maintenu; les actions tendant à promouvoir les exportations de services seront développées.

Outre les grands groupes nationalisés qui doivent rester, dans l'esprit du gouvernement, le tremplin de la relance et du progrès des exportations - à côté d'ailleurs des grands groupes privés - on compte beaucoup aussi sur le développement des petites et moyennes entreprises (PME) qui sont les lieux, souvent, d'initiatives, d'innovations et de créativité. Tout ce monde n'hésite pas, parfois, à se regrouper pour enlever un marché. C'est un milieu souple, donc adaptable, prêt à répondre à toute demande. Une étude récente parue dans le MOCI (Moniteur du Commerce International), revue spécialisée émanant du ministère du Commerce Extérieur, recensait en septembre dernier soixante-dix-sept entreprises françaises dont le chiffre d'affaires à l'exportation en 1983 avait atteint ou dépassé largement le milliard de francs. En tête viennent la Régie Renault, le groupe Peugeot, Thomson, La Compagnie Générale d'Electricité (CGE), Sacilor (sidérurgie), Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Michelin, Rhône-Poulenc, l'Oréal etc...

Tout à côté, il y a aussi, comme nous le signalions, les PME qui, grâce à leur spécificité, sont des leaders mondiaux dans leur secteur respectif et qui même parfois négligent l'aspect commercial de leurs affaires, sûres que l'on viendra nécessairement à elles faute d'autres fournisseurs spécialisés.

Dans le MOCI du mois de novembre 1984, vingt entreprises sont, entre autres, mises en évidence. Cela va de la production des champignons de Paris et des yaourts, pour l'agro-alimentaire, en passant par le gant de protection, les brouettes de chantiers, les sertisseurs sous vide, les armes blanches (pour les épées et les fleurets), les bâtons de ski, les moyens ultra-légers de roues de bicyclette, les cordes de raquette de tennis, les feux d'artifice (Ruggieri),... à l'informatique documentaire, au domaine de la simulation et de l'imagerie synthétique (SOGITEC), à la pharmacie (aspirine effervescente), au matériel optique pour l'industrie spatiale (Angénieux).

Tout cela pour rappeler qu'en dehors de la qualité qu'on lui prête pour son art de bien-vivre et sa production d'objets de luxe, la France est un grand pays industriel dont les exportations couvrent 5% du marché international, un marché où elle entend encore élargir sa part.

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1						■		■				
2									■			
3	■					■						
4		■									■	
5								■	■		■	
6				■								■
7			■		■						■	
8						■			■	■		
9					■						■	
10		■					■					
11						■						
12				■				■				

HORIZONTALEMENT *- s.o.p*

1 — Prén. de femme. — Acide.
2 — Délivrer à prix d'argent. — Sorte de petite pomme.
3 — Du verbe être. — Sourire fin, léger.
4 — Couleur d'un gris roux.
5 — Cédons pour un temps.
6 — Mouvement de l'homme. — Apparent, considérable.
7 — D'un verbe gai. — Cercueil.
8 — Construit. — Mont. — Bon pour les chiens.
9 — Prêtre italien. — Dans le corps.
10 — Enlevée. — Coloris du visage.
11 — Attachées au mors du cheval. — Privation d'un bien.
12 — Obtenue. — Amas. — Solennité.

VERTICALEMENT

1 — Altesse royale. — Etudier.
2 — A bout de force. — Crier, en parlant du cerf. — Du verbe avoir.
3 — Image de la Vierge. — Principe odorant de la racine de l'iris.
4 — Jeune chien. — Nerveux.
5 — Père d'Andromaque. — Le levant.
6 — Qui fait preuve de snobisme. — De la gamme.
7 — Mauvaise opinion que l'on a de quelqu'un. — Post scriptum.
8 — Rôti. — Oxyde de fer.
9 — Premier mot de l'hymne de Saint Jean-Baptiste. — Organe blanchâtre.
10 — Jeu d'enfant. — Paysage.
11 — Tête d'une tige de blé. — Propre.
12 — Moquerie. — Mouche africaine.

mots cachés

6 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	O	N	S	T	A	M	M	E	N	T	R	U	I	E
2	R	O	O	N	O	I	T	A	T	C	A	R	T	E	S
3	I	N	N	O	V	A	T	I	O	N	S	O	U	D	E
4	E	P	N	J	A	L	O	U	S	E	S	E	S	O	R
5	R	R	E	C	U	T	I	L	I	T	E	S	E	M	A
6	C	O	M	P	A	R	A	I	T	R	A	I	E	N	T
7	O	F	A	A	R	I	A	O	M	E	T	T	R	E	I
8	N	E	R	R	O	V	T	T	R	O	U	B	L	E	S
9	S	S	Q	A	P	A	L	A	I	S	O	I	R	S	S
10	T	S	U	D	L	L	A	R	T	O	R	L	E	T	E
11	A	E	E	I	I	E	S	E	E	I	N	E	S	E	R
12	T	R	T	S	S	S	S	S	S	E	E	S	I	R	O
13	E	E	T	I	S	N	O	I	T	A	N	I	M	O	N
14	R	O	U	T	E	S	T	N	E	M	A	T	S	E	T
15	A	T	N	E	M	E	L	B	I	S	N	E	T	S	O

Ames

Bile

Cartes
comparaîtraient
conjurations
constamment
constatera
crier

Ester

Innovations

Jalouses

Lasso

Marque
miser

Nominations
nonne

Omettre
orne
ostensiblement

Palais
paradis
plis
professe

Ratisseront
rites
rivales

rose
routes

Site
soirs
soude

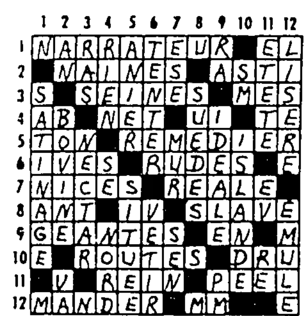
Tares
tasse
testaments
totalité
traction
trouble
truie

Utilité

Réponse du no: CROIRE

solutions





	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	A	R	R	A	T	E	U	R	■	E	L
2	■	N	A	I	N	E	S	■	A	S	T	I
3	S	■	S	E	I	N	E	S	■	M	E	S
4	A	B	■	N	E	T	■	U	I	■	T	E
5	T	O	N	■	R	E	M	E	D	I	E	R
6	I	V	E	S	■	R	U	D	E	S	■	E
7	N	I	C	E	S	■	R	E	A	L	E	■
8	A	N	T	■	I	V	■	S	L	A	V	E
9	G	E	A	N	T	E	S	■	E	N	■	M
10	E	■	R	O	U	T	E	S	■	D	R	U
11	■	V	■	R	E	I	N	■	P	E	E	L
12	M	A	N	D	E	R	■	M	M	■	■	E

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Vous pouvez attendre de la personne qui vous aime une certaine compréhension, une protection dont vous sentirez le besoin. Toutefois, cela ne vous met pas à l'abri d'une petite déception sentimentale.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

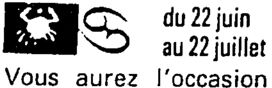
Les astres vous prédisposeront à une communion, à une compréhension plus grande avec un être qui vous aime nécessairement, votre vie sentimentale en bénéficiera. Vous n'avez pas de déception à craindre sur le plan du coeur.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

La personne qui vous aime ne sera pas d'un commerce facile, ni agréable, pourtant vous apporterez plus de nuances dans vos rapports. Agissez avec souplesse, proposez vos réformes de façon progressive.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Vous aurez l'occasion de mieux affirmer votre personnalité et vous en profiterez pour éliminer les divergences de vues qui nuisent à vos rapports sur le plan du coeur. Votre vie sociale sera plus animée.

LION



du 23 juillet au 23 août

Vous apporterez une aide efficace mais temporaire à un membre de votre famille. Ne prenez aucune liberté avec l'argent d'autrui. La personne qui vous aime sera réaliste et pratique.

VIERGE



du 24 août au 22 sept.

Tristesse du coeur en raison des sentiments partagés. Vous aurez les nerfs à fleur de peau et vous chercherez un moyen de vous détendre. Vous découvrirez qu'une réunion amicale fera merveille et vous retrouverez votre équilibre.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Sur le plan du coeur, il y aura inspiration et idées. Des inquiétudes et des craintes diverses mais non fondées qui altéreront votre confiance en vous-même, votre foi en autrui. Secouez-vous, reprenez votre aplomb.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

Il semble que vous réaliserez d'une façon inattendue vos aspirations sentimentales. Ayez confiance en vous et ne vous laissez pas brimer par le pessimisme et la nervosité. Ne laissez pas voir trop de désinvolture.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

De grands moments de tendresse et beaucoup de petites joies. Ne laissez pas sans nouvelles des êtres qui vous sont attachés et qui se préoccupent de votre sort. Une nette amélioration se dessine sur le plan des amitiés.

CAPRICORNE



du 22 déc. au 20 janv.

Vous serez trop idéaliste, trop porté à faire des rêves impossibles et à y croire pour ne pas en fin de compte être déçu par la réalité, surtout si vous aimez depuis peu. Vos amours ne seront pas aussi harmonieuses.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Soyez spontané et chaleureux, laissez-vous porter par les évènements et oubliez vos petits soucis. A ce prix, vous vivrez sereinement et dans un climat propice à l'épanouissement de votre personnalité.

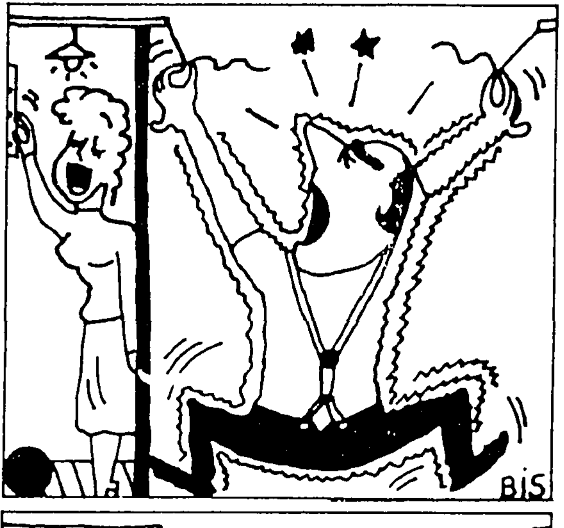
POISSONS

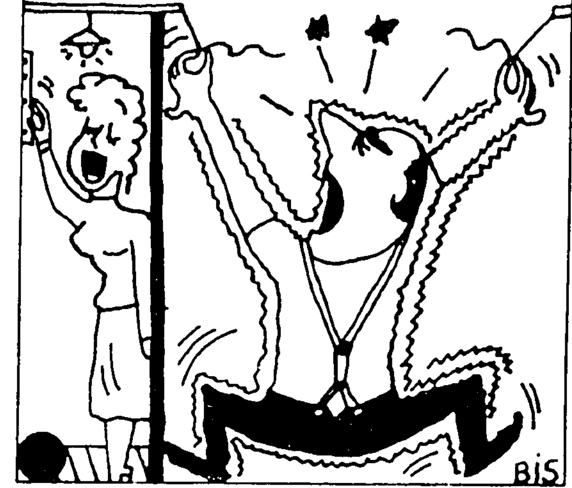


du 20 févr. au 20 mars

Nervosité accrue, même une petite dépression qui sera vite surmontée. Vous aurez envie d'être seul et vous fuirez la compagnie, ce qui sera sage car autrement il vous en faudra peu pour vous montrer agressif.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs. - S.O.P.

Un combat de tous les instants

N.D.L.R. Nous reproduisons ci-dessous un résumé des principaux points qu'a exposés le professeur Clinton Archibald lors des sessions sur le lobbying qu'il a données à Calgary, à St-Paul et à Edmonton durant la semaine du 18 au 23 février dernier.

Le lobbying est l'art et la science d'être un intermédiaire honnête.

- un intermédiaire, c'est-à-dire un lien entre les gens qui ont du pouvoir et ceux qui n'en ont pas.
- en ce qui nous concerne, un lien entre le pouvoir (gouvernement, conseil de ville, conseil scolaire, etc) et la communauté.
- en d'autres mots, on pourrait dire que le lobbying est l'art d'influencer. On s'efforce d'influencer ceux qui ont du pouvoir pour que des décisions soient prises en notre faveur, ou tout au moins qu'elles ne soient pas à notre détriment.
- Le lobbying est donc "une compensation de pouvoir".
- Pour que le lobbying soit efficace, il est nécessaire qu'on ait des objectifs clairs et que les lieux de pression soient bien identifiés.

Quand on fait du lobbying, on poursuit ordinairement un ou plusieurs des objectifs suivants:

1) Pour assurer la survie de l'organisme. Dans notre cas, cela peut vouloir dire la survie de notre communauté franco-albertaine.

   A noter que la plupart des études récentes indiquent que pour qu'un lobbying soit efficace, on doit représenter au moins mille personnes. C'est un peu le chiffre magique qui retient l'attention des personnes au pouvoir.

2) Pour obtenir des décisions législatives qui vont avoir des répercussions positives sur notre travail ou qui seront favorables à la vie de la communauté, etc.

3) Pour surveiller l'application des lois, des programmes gouvernementaux, ou encore pour s'assurer que les gens au pouvoir donneront des suite à leurs engagements ou à leurs promesses.

4) Pour limiter les conflits entre les partenaires. Le lobbying cherche à informer les personnes qui sont au pouvoir des répercussions possibles de telle décision, telle législation, etc.

5) Pour améliorer notre sort et celui de la société en général. On fait ordinairement du lobbying pour des intérêts personnels (pour défendre notre "cause"), mais du même coup, il faut démontrer que toute la société va bénéficier de telle décision ou de telle législation.

Il y a trois lieux principaux où se fait le lobbying:

1) Auprès des élus, c'est-à-dire les corps législatifs ou les personnes qui détiennent officiellement le pouvoir: les premiers ministres, les ministres, les députés, les maires, les conseillers municipaux, les conseillers scolaires, etc.

   Des études récentes démontrent cependant que ce niveau est de moins en moins l'endroit exclusif où il faut appliquer de la pression, ou - si l'on veut - il n'est pas suffisant de faire du lobbying auprès des élus. Il faut plus que ça.

2) Auprès des administrateurs, c'est-à-dire les sous-ministres, les chefs de cabinet, les hauts fonctionnaires, les directeurs de programmes, les greffiers municipaux, les surintendants, etc.

   Ces personnes ont très souvent une influence déterminante sur les élus. Ce sont des personnes qui ont davantage de permanence, qui sont la plupart du temps mieux informées ou à qui une certaine autorité a été déléguée.

3) Auprès de média. Mais pas juste les média de langue française. Les média rejoignent régulièrement les personnes au pouvoir. Les journaux sont découpés, traduits au besoin.

Les élus sont soucieux de leur image.

Par ailleurs, certains journalistes sont en contact avec le pouvoir. Ils peuvent être de puissants alliés.

1) Le lobbying officiel devrait être fait par les élus, c'est-à-dire ceux qui peuvent parler au nom de la communauté.

   Les personnes au pouvoir demandent inmanquablement qui on représente, au nom de qui on parle.

2) Le lobbying non officiel peut être fait par tous les membres de l'organisme pourvu qu'ils connaissent bien les dossiers. Ce lobbying peut se faire un peu partout: au supermarché, sur le terrain de golf, sur le portail de l'église, à l'occasion de funérailles, etc.

Le lobbying doit être constant et permanent. C'est "un combat de tous les instants". Il faut profiter de toutes les occasions qui se présentent.

Il y a toujours des personnes qui ne partagent pas les idées des groupes qui font du lobbying.

Il faut essayer de neutraliser ces personnes en leur expliquant que ce qu'on revendique ne va pas contre leurs intérêts, ne va rien leur enlever. "Si vous ne voulez pas nous appuyer, c'est votre droit, mais nous vous demandons tout au moins de ne pas nous nuire".